SUBSCRIPTION.
ALEXANDRIA ... ... 40 francs per year
CAIRO & INTERIOR ... ... 50 ,, ,,
OTHER COUNTRIES ... ... 60 ,, ,,

ADVERTISEMENTS.
Eight shillings for fifty words; contracts entered into for standing advertisements.

P. O. Orders and Cheques payable to A. V. PHILIP.

The Egyptian Gazette

ABONNEMENTS.
ALEXANDRIE... ... ... 40 francs par an
LE CAIRE et INTERIEUR... ... 50 ,, ,,
ETRANGER ... ... 60 ,, ,,

ANNONCES.
Pour 50 mots ou au-dessous, francs 10.
Annonces régulières, de gré à gré.

Mandats-Poste et autres valeurs à l'ordre de A. V. PHILIP.

By Decrees of the Court of Appeal for Egypt, the Tribunals of Alexandria and Cairo, *The Egyptian Gazette* has been named an Official Journal for the insertion of any Notices, Decrees or Orders issued by that Court.

Par diverses ordonnances de la Cour d'Appel d'Alexandrie, et des Tribunaux de Première Instance d'Alexandrie et du Caire, le journal *The Egyptian Gazette* a été désigné pour la publication des Insertions et Annonces Judiciaires.

No. 378.] ALEXANDRIA, THURSDAY, DECEMBER 14, 1882. [PRICE: P.T. 1.

FIRE, LIFE & MARINE INSURANCE.

C. F. MOBERLY BELL,
MAISON ANTONIADIS, BOULEVARD DE RAMLEH,
AGENT: ROYAL INSURANCE COMPANY, PHŒNIX FIRE OFFICE, UNION MARINE INSURANCE COMPANY, SCOTTISH AMICABLE LIFE ASSURANCE SOCIETY.

PENINSULAR & ORIENTAL STEAM NAVIGATION COMPANY.

Under Contract for Her Majesty's Mails to India, China, Australia, &c.
REDUCED RATES OF PASSAGE MONEY.—SPECIAL RETURN TICKETS.
Weekly Departure for BOMBAY.
Fortnightly Departure for CEYLON, MADRAS and CALCUTTA.
Fortnightly Departure for CHINA and JAPAN.
Fortnightly Departure for AUSTRALIA and NEW ZEALAND.

Under the accelerated service now in force, the Company's steamers generally leave PORT SAID on Wednesday for MALTA, GIBRALTAR & LONDON *(Gravesend)*, calling at PLYMOUTH.

PLYMOUTH.—Coupon Railway Tickets for London by Great Western Railway are issued at all the Foreign Stations of the Peninsular and Oriental Steam Navigation Company.

In addition to a great saving of expense, these Coupons ensure special advantages to passengers landing from the Company's Steamers at Plymouth.

They pa ss the passengers' Baggage through the Docks and into the Train free of Dock Dues and porterage; they are available for Seven days from the day of landing; and they also admit of the journey being broken at any Main Line Station, provided it is completed within that period, and that application is made to the Booking Clerk at the Docks for the necessary authority.

Orders obtainable from the Company's Agent boarding the Steamer will also enable Passengers proceeding by the Great Western Railway to Stations other than London to obtain Tickets covering all Dock and Porterage Dues.

Convenient Warehouses for the clearance and labelling of Baggage, and well-appointed Waiting Rooms, with Railway Booking and Postal Telegraph Offices attached, are provided close to the landing-place on the premises of the Great Western Company's Docks.

Compartments in the splendid First-class carriages of this Line are specially reserved for Saloon Passengers landing at Plymouth from the Company's Steamers, in order that they may proceed on their journey without being inconvenienced by other travellers.

These Carriages will be stationed in front of the Baggage Warehouse at the Docks, so that Passengers may take their seats as soon as their Baggage is cleared, and avoid the necessity of walking or hiring a cab to the Milbay Railway Station.

This Station and several first class Hotels, are within easy distance of the Docks.

GRAVESEND.—When, on account of the tide, the Steamers anchor off Gravesend occasional opportunities are afforded to Passengers to land and proceed to London from thence.

LONDON.—Every facility will be afforded at the ROYAL ALBERT DOCKS to those Passengers who prefer to proceed to London in the Steamer. A frequent Train Service is kept up between the Docks and the Termini at Fenchurch Street and Liverpool Street.

For further particulars apply to
GEORGE ROYLE,
Agent P. & O. S. N. Company,
PORT SAID.

ORIENT LINE OF STEAMERS.
To and from AUSTRALIA
EVERY FORTNIGHT.

HOMEWARDS.
To ENGLAND via NAPLES from SUEZ and PORT SAID,
S.S. GARONNE will leave Suez about December 29th, Port Said December 31st, arriving at Naples January 4th, Plymouth January 12th, London January 13th.
To be followed by S.S. POTOSI, due Suez January 12th.

OUTWARDS.
To AUSTRALIA from PORT SAID and SUEZ,
S.S. CUZCO will leave Port Said about December 28th, Suez December 30th, arriving at Melbourne January 29th, Sydney February 2nd.
To be followed by S.S. COTOPAXI, due Port Said about January 11th.
N.B.—Passengers are warned that the steamers frequently arrive and leave one or two days before their advertised dates.

Agents in ALEXANDRIA:—R. J. MOSS & Co.
,, ,, CAIRO:—THOMAS COOK & SON.
For further particulars concerning freight or passage apply to
WILLIAM STAPLEDON, Port Said and Suez.

ALLEN ALDERSON & Co.
ENGINEERS & CONTRACTORS.
Portable and Fixed Engines, Boilers, Corn Mills
AND CENTRIFUGAL PUMPS.
Leather Belting, Platt's Cotton Gins & Milner's Safes
ALWAYS IN STOCK. 4383—1755

Messrs. J. E. MORTIMER & Co.
Wine, Spirit, Beer & Provision Merchants,
CANTEEN CONTRACTORS TO HER MAJESTY'S FORCES,
MALTA & EGYPT.
Appointed Contractors to H. M.'s Forces in Egypt while in active service in the field for the supply of Wm. YOUNGER & Co.'s
INDIA PALE ALE & EXTRA STOUT.
Have on hand a large stock of PROVISIONS, WINES, SPIRITS, &c., BOTTLED ALE, and STOUT.
Also WM. YOUNGER & Co.'s INDIA PALE ALE & EXTRA STOUT in casks.
ALL AT MODERATE PRICES.
Specially selected and shipped for the supply of Regimental Canteens, Officers and Non-Commissioned Officers Messes of H. M.'s Forces in Egypt.
STORES:—MALTA, 282, STRADA REALE; ALEXANDRIA, MINET-EL-BASSAL; CAIRO, 45, 46, 47, RUE DU CHEMIN DE FER; LONDON, 4, WATER LANE, GT. TOWER ST., E.C. 1987—10183

ALEXANDRIE — OKELLE FRANÇAISE
Br. STROSS
CAIRE — RUE DE L'EGL. CATHOLIQUE
AGENTS GENERAUX POUR L'EGYPTE DE
Chatwood's Safe & Lock Cy., Limited,
"INVINCIBLE"
Ont un grand dépôt de Coffres-forts qui ont obtenu partout les premiers prix. Vente au prix-courant de la fabrique.
2088-101183

Milner's Safe Company, Limited.
SOLE AGENTS FOR EGYPT
G. MARCUS & Co.
A large assortment of **Safes** always in stock at their offices opposite to the Messageries Maritimes.
2104-A-171183

MARINE INSURANCE COMPANY, LIMITED,
20, OLD BROAD STREET, LONDON.
(Established 1836.)
SUBSCRIBED CAPITAL £1,000,000.—RESERVE FUND £370,000.
The undersigned are authorized to issue policies from SUEZ and RED SEA PORTS.
Agents at JEDDAH and SUAKIM, Messrs. WYLDE BEYTS & Co.
At SUEZ and MASSOWAH, apply to
G. BEYTS & Co., Agents.

NORTHERN FIRE AND LIFE ASSURANCE COMPANY.
BRITISH AND FOREIGN
MARINE INSURANCE COMPANY, LIMITED.
The undersigned are authorized to issue policies on behalf of the above Companies at moderate rates.
DIXON BROTHERS & Co., Agents.

BANQUE GENERALE
D'EGYPTE.
Capital: 60,000,000 de Francs.
DÉPOTS DE FONDS.
INTÉRÊTS FIXÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.
1½ % Comptes de cheques (à disponibilité).
3 % Comptes à 7 jours de vue.
4 % Comptes à 3 mois.
5 % Comptes à 6 mois.
5 % Comptes à un an.
2030 18483

The Anglo-Egyptian Banking Company, Limited.
CAPITAL.....£1,600,000
Represented by 80,000 Shares of £20, fully paid up.
RESERVE FUND.....£160,000
HEAD OFFICE:
27, Clement's Lane, Lombard Street, LONDON.
BRANCHES:
ALEXANDRIA, CAIRO, PORT SAID, PARIS, LARNACA.
AGENCIES:
MALTA, NICOSIA, LIMASSOL, and the villages of Egypt.
Accounts current opened.
Deposits received for fixed periods and at call.
Letters of credit issued.
Payments made by telegraphic order.
Purchase and sale of stock and shares on commission.
Money advanced against deposit of approved securities and against cotton, cotton seed, bread-stuffs, &c.
Every other description of commercial Banking business transacted.

Crédit Foncier Egyptien
Société Anonyme
Au Capital de Francs 80,000,000.
Siège Social au Caire.
Prêts hypothécaires à long terme remboursables par annuités calculées de manière à amortir la Dette en 10 ans au moins, 50 ans au plus.
Prêts hypothécaires à court terme, remboursables avec ou sans amortissement.
Ouvertures de Crédit sur hypothéque.
Prêts sur nantissement.
Dépôts de fonds en compte-courant.
Dépôts de valeurs sans frais.

The Crédit Lyonnais
Société Anonyme
CAPITAL.....200,000,000 Francs
The CRÉDIT LYONNAIS undertakes all Banking operations.
Advances on Stocks and Shares at fixed dates or in account current.
Issue of drafts, cheques and letters of credit and telegraphic orders of payment on all towns in France and the principal cities of other countries.
Payment of Circular notes and purchase of approved cheques and bills on London & France.
Execution of Stock exchange orders in Alexandria or abroad.
The CRÉDIT LYONNAIS accepts deposits of bonds or cash and delivers deposit receipts for fixed terms at the following rates of interest.
5 % ... ... for 2 years.
4 % ... ... ,, 18 months.
3 % ... ... ,, 1 year.

The Land & Mortgage Company of Egypt, Limited,
Incorporated under the Companies' Acts, 1862 *to* 1879, *with limited liability.*
CAPITAL £1,000,000
HEAD OFFICE: 27, Clement's Lane Lombard Street, LONDON.
FOR EGYPT
CHIEF OFFICE:—Rue Adib, Alexandria.
AGENCIES:—Cairo, Maison Heller, Avenue d'Ismaïlia.
TANTAH, Rue de la Gare.
MANSOURAH, Messrs. Russi Frères.
ZAGAZIG, Mr. Ernest Camilleri.
DAMANHOOR, Mr. E. F. Mercier.
Loans on mortgage for long terms, repayable by annuities calculated to cover the interest and sinking fund.
Loans on mortgage for short terms, repayable with or without sinking fund.
Credits and accounts current opened against mortgages.
Purchase and sale of land and buildings with option to the buyer of freeing himself by annual payments.

Khédivieh Mail Steamers.
ACCELERATED SERVICE BETWEEN
ALEXANDRIA and CONSTANTINOPLE.
Viâ the PIRÆUS and SMYRNA in 4 1/2 days.
Direct Line for ATHENS in 2 days.
THE S.S. CHARKIEH, 1,500 Tons, will sail Wednesday next at 10 a.m. for CONSTANTINOPLE, touching at the PIRÆUS, SMYRNA, MYTELENE and DARDANELLES.
Passengers may break the journey at any intermediate Ports. A discount of 10 % will be allowed to families of not less than three persons.
Return tickets are issued at a reduction of 10%. The reduction will be 15 % on return tickets for families.
European Doctor and Stewardess on board each Steamer.
Apply for tickets to the agency at the Marina.
The Khedivieh Steamers in the RED SEA leave SUEZ every alternate Friday for JEDDAH, SUAKIN, MASSOWAH, HODEIDAH, ADEN, TADJURA, ZEILA and BERBERA.

G. PARVIS
MANUFACTURER OF
ARTISTIC ORIENTAL FURNITURE,
BRONZE WORK &c.
ENTRANCE OF MOOSKEE, CAIRO.
2047-25483

LONDON ASSURANCE CORPORATION,
ESTABLISHED 1720.—CAPITAL £3,000,000.

IMPERIAL FIRE INSURANCE COMPANY,
ESTABLISHED 1803.—CAPITAL £1,600,000.
Agents,
2072-31183 BANK OF EGYPT.

TABACS CIGARES ET CIGARETTES
DE TOUTES PROVENANCES.
CÈBE
Coiffeur, près la Poste Egyptienne
CAIRE.
VENTE DES JOURNAUX D'EUROPE
ET
1998 DE L'EGYPTIAN GAZETTE.

RESTAURANT DU JARDIN
ESBAKEEYEH, CAIRO.
DEJEUNERS A LA FOURCHETTE.
DINNERS *A LA CARTE* AND AT FIXED PRICES.
SUPPERS AFRER THE THEATRE.
ENTRANCE AT THE GATE OPPOSITE THE THEATRE.
Cabinets Particuliers. 2157-11483

MADAME ERARD
LICENSED CHIROPODIST
CURES CORNS AND DISEASES OF THE HANDS AND FEET.
Consulting Rooms: — Boulevard de Ramleh (in front of the ruins of the late British Consulate).
MADAME ERARD will attend private families from 8 to 9 a.m. and 2 to 3 p.m.
Special treatment for diseases of the feet.
Terms:—Attendance at patients' houses 10*s.* per visit. Attendance at Mme. ERARD's Consulting Rooms 5*s.* per visit.
Non-commissioned officers and private soldiers will be charged only 2*s.* per visit.
1762—141282

F. LIFONTI
FABRICANT DE PIANOS
Médaille à l'Exposition Universelle de Paris 1878.
BREVET D'INVENTION.
Ventes, Locations, Echanges, Reparations.
ACCORD DE PIANOS, HARMONIUMS, ETC.
MUSIQUE ET INSTRUMENTS DE TOUS GENRES.
RUE CHÉRIF PACHA, près la Direction Générale des Postes Egyptiennes.
1996 1783

CHAMPAGNE
MOËT ET CHANDON
A EPERNAY.
SOLE AGENT FOR EGYPT
D. ELEFTHÉRION
89, Rue Sesostris, ALEXANDRIA,
The Mousky, CAIRO.
DEPOTS AT THE PRINCIPAL HOTELS AND STORES.
1757—111282

TO SPORTSMEN
AND OFFICERS OF THE ARMY & NAVY.
W. REDDING
GUN-SMITH.
Temporary premises on the GRAND SQUARE, nearly opposite to the Tribunals.
Repairs promptly executed. A stock of Eley's Cartridges always on hand of any sizes of shot.
1999—7183

John Ross & Co.
IMPORTERS OF
SHIP'S STORES, PROVISIONS OF ALL DESCRIPTIONS, COAL, &c., &c.
Sole Importers of BASS' ALE bottled by FOSTER, which is considered to be
THE BEST BEER BOTTLED.
1972

AGENCE GÉNÉRALE
de Locations et de Ventes immobilières.
G. LIVADAS, Square de l'Esbékieh,
1985 AU CAIRE. 311282

Grands Vins de Champagne
DE LA MAISON POMMERY et GRENO
à REIMS.

EAU DE VIE de COGNAC
DE LA MAISON COURVOISIER.
VINS DE PREMIERS CRUS
du **Bordelais** et de la **Bourgogne.**
Agent général pour l'Egypte:
2051-25183 M. E. J. FLEURENT.

Best Brands of Champagne
POMMERY & GRENO, REIMS.
COGNAC COURVOISIER.
BEST WINES
OF BORDELAIS AND BOURGOGNE.
General Agent for Egypt:
2051-25183 E. J. FLEURENT.

BOARD & LODGING
AT
MAISON GUTTA, No. 14 BOULEVARD DE RAMLEH, corner House.
Board and Lodging quite in English Style with every comfort to be had.
Enquire at No. 60, office of this paper.
2126-15-15

FABRIQUE LOMBARDE
DE
PRODUITS CHIMIQUES
A MILAN.
SPECIALITÉ
DE SULFATE DE QUININE
ET AUTRES SELS DE QUININE.
Dépôt pour la vente en gros chez
M. DANIEL WEIL,
A ALEXANDRIE ET AU CAIRE,
2017-13183 *Agent Général pour l'Egypte.*

CHAMPAGNE *GEORGE GOULET,*
REIMS.
CARTE D'OR and EXTRA DRY.....Fr. 7
CARTE BLANCHE..... ,, 6
SILLERY MOUSSEUX..... ,, 5
Sold at above prices from stock by
G. MARCUS & Co.,
Agents for Egypt.

JOSEPH COHEN
TURKISH & PERSIAN BAZAR
HAN HALIL,
CAIRO.
2153-9583

MANCHESTER STORES
ALEXANDRIA.
Temporary premises: Opposite the British Hotel in the Rue Mosquée d'Attarine.
GREAT ARRIVAL of Cross & Blackwell provisions, Liqueurs, Ginger ale, Soda Water, Potass Water, Selzer Water, Lime juice, Lime juice cordial, China China, Bass's Beer, Salmon, the finest cleaned Rangoon Rice, &c., Printed Cotton Handkerchiefs of every description also all classes of London, Birmingham and Sheffield Goods which are offered at prices never before known in Alexandria.
The support of all Europeans is earnestly solicited.
All orders from the villages receive the very best and immediate attention of the proprietor Mr. A. M. REIS.
N.B.—By every steamer from England further large quantities of all classes of provisions and Manchester Cotton Goods will arrive.
Sole Agent in Egypt for Crosse's Lime juice, Lime juice Cordial &c.,
Sole Agent in Egypt for Messrs. James Hinks & Sons Ld., Birmingham, the world renowned lamp manufacturers.
Sales or purchases effected in England for a nominal commission.
2060-31183 A. M. REIS, Proprietor.

Winter Station at Assioot.
NOTICE.
MR. COSTI IGNATIEF begs to inform travellers and sportsmen that he has opened, close to the Station Hotel, at Assioot, a furnished house where they will find at moderate prices all the comforts they may desire.

Station Hivernale d'Assiout.
AVIS.
M. COSTI IGNATIEF informe MM. les voyageurs et chasseurs qu'il vient d'ouvrir à côté de l'Hôtel-Station, à Assiout une maison meublée, où ils trouveront à des prix modérés tout le confortable désirable. 2125-25-14

Milner Safe Company, Limited.
CAUTION.
MESSIEURS ALLEN ALDERSON & Co., who have the LARGEST STOCK OF SAFES IN ALEXANDRIA, beg to inform the Public that no Safes that have been exposed to the fire, can be considered fire proof.
Messieurs MILNER'S EXPERT sent specially to open their damaged Safes can be always had on application at Messieurs
Allen Alderson & Co.
Old Safes taken in part payment.
2115-25-17

MADAME A. BRET, fournisseur de la Cour, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle vient de réouvrir son atelier de *Corsets sur mesure* sis rue Rosette, Maison Aghion, près le théâtre Zizinia.
Madame BRET s'efforcera, comme par le passé, de satisfaire aux demandes des personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. 1986—311282

MADEMOISELLE BERNIERI, teacher of Piano and Italian, who speaks English and French, begs to inform families that she has resumed her lessons in Italian and piano at the residences of her pupils.
Addres: Station SEFFER, Ramleh.
2144-6A-5

AVVISO.
SI PREVIENE i Signori Ricevitori delle merci giunte da Londra col vapore inglese *Elpitha* di voler presentarsi in banco del sottoscritto onde munirsi dell'ordine sulla Dogana pel ritiro delle merce.
ALEX. MINOTTO,
Agente.
Alessandria, 11 Decembre 1882.
2165—3-3

HOUSE on SALE at MANSOURAH.
THE UNDERSIGNED invites tenders for the purchase of "MISSION HOUSE" at Mansourah.
D. BAKER,
2149-6A-4 Trustee, Estate J. T. ATKIN.

MAISONS RECOMMANDÉES.
Boucherie Modèle JAUFFRET LUSTEMBERGER. Bazar Neuf. Maison fondée en 1858.
Boulangerie-Patisserie C. OLIVIER Rue Périer et Place Ste. Catherine. Pain au lait, brioches tous les matins.
E. Cordier Chapeaux, Chaussures, Parfumerie, Soieries, Toile, Lingerie hommes dames, Articles de Luxe.
Mlle Veyret Robes, Modes, Agence de l'Alfenido, Première Maison d'Argenterie de Paris. Prix du Catalogue.
Equitation. A. SPREAFICO, Manège, rue Rosette. Chevaux de Selle, Phaetons en Location, Chevaux en pension, Leçons, Abonnement.
Stavro Nussi MAGASIN GLADSTONE. Tabacs, Cigares, Cigarettes première qualité. Boulevard de Ramlé, Maison Adib.
Boileau & Cie RUE CHERIF PACHA. Glaces, Cadres, Encadrements, Arabesques, Meubles, Objets d'Arts &c.
Egyptian Bar CAFE-RESTAURANT au bord de la mer, Maison Dahan. Excellente cuisine. Vins des premiers crus. TELEPHONE.
A. Albengo (SUCCESSEURS) Rue Chérif Pacha. Ont rétabli leur Laboratoire et exécutent toutes commandes. Abonnés au Téléphone.
Henri Magnin Horlogerie, Bijouterie, Joaillerie. Fabrique et Réparation. Lunetterie. Près l'hotel Abbat.
Perrin ETABLISSEMENT HORTICOLE. Directeur A. WINTERSTEIN. Rue Toussoum Pacha. Plantes, Fleurs, Décorations.
Jules Mumm & Cie. GRANDS VINS DE CHAMPAGNE. D. AMAR, Agent Gal., Rue du Théâtre Rossini, Maison Aghion.
Midland Engineering Co. Corrugated Iron Buildings, Roofing, Girders, Columns, Clarks Steel Shudlers Roofing felt, Stoves.
Pianos Maison RUD IBACH Fils à Barmen. Fondée en 1794. Hors Concours. Ch. FRITSZCHE, Agent Gal., Rue Attarine.
Midland Engineering Co. Engines fixed, portable, pumps, Corn, Sugar, Oil Mills, Iron, Steel, Tubing, Belting, Norags, Fences, Gins.

S'adresser pour insertions à M. EDOUARD BOUNEVIALLE concessionaire de cet espace.

Banque Générale d'Egypte.
L'Assemblée Générale des Actionnaires réunie à Alexandrie le 30 Novembre 1882 a voté outre l'intérêt statuaire de 5% un dividende de francs 3.75 par action sur l'exercice 1881-1882, ainsi que 10 francs par part de fondateur.
En conséquence il sera payé à partir du premier décembre 1882 10 francs sur la présentation du coupon No. 1, et 10 francs par part de fondateur.
Les paiements ont lieu
A ALEXANDRIE: Au Siège Social.
AU CAIRE: Banque Générale d'Egypte.
A PARIS: Comptoir d'Escompte de Paris; Société Générale pour favoriser etc.; Banque de Paris et des Pays Bas; Banque d'Escompte de Paris; Banque Générale d'Egypte.
2138-15

SOCIÉTÉ ANONYME EGYPTIENNE
D'ENTREPRISES ET DE TRAVAUX PUBLICS
AVIS.
LA Société Anonyme Egyptienne d'Entreprises et de Travaux Publics a l'honneur d'informer le public qu'elle met en vente, divisés en plusieurs lots, les terrains situés au Caire entre les points de Boulac et du Chemin de fer, et connus sous le nom de *Mouled El Nebbi.*
Pour plus amples renseignements, s'adresser au siège de la Société au Caire, maison Suarès, rond-point de l'Hippodrome, où le plan indiquant le lotissement des terrains est tenu à la disposition du public.
2150-7383

THOS. COOK & SON.
TICKETS issued for all Railways and Chief Lines of Steamers to Europe, America, Australia, New Zealand, Japan, China, India and around the World.
THROUGH TICKETS, via Italy to London at specially reduced rates. Only issued at the Eastern Offices of Thos. Cook & Son.
TRIPS UP THE NILE to the First and Second Cataracts by regular passenger Steamers, Postal Department Mail Steamers and Dahabiehs.
TOURS FOR THE DESERT, PALESTINE AND SYRIA arranged on reasonable terms.
Apply to
THOS. COOK & SON,
The Pavilion, Shepheard's Hotel, Cairo.
2049-25483 Hotel Abbat, Alexandria.

NOTICE OF REMOVAL.
MRS. F. MELLOR begs to inform her friends and patrons that she has taken the premises situated in GraceChurch Street known as the Lancaster dining room formerly occupied by Mr. T. F. MILLIKEN and hopes by strict attention to merit a fair and liberal share of their patronage and support. 2158-6-4

FOR SALE.—A BARGAIN. Cutter rigged boat, 24 feet keel, 7 feet beam, decked fore and aft, well cabin, fitted throughout with lockers. Copper fastened, London built. A fair offer will not be refused.
For further particulars apply to E. C., Office of *The Egyptian Gazette.* 2156-6-4

A LOUER.—Grand appartement, huit pièces, 2me. étage, position centrale. S'adresser initiales P. D. bureau du journal. 2159

TO LET (UNFURNISHED). — Three Rooms situated on the fourth Floor of a house on the Boulevard de Ramlé, with a fine sea view.
Address C. R. office of the *Egyptian Gazette.* 2161—3-3

APPARTEMENTS A LOUER
CHELLE DUMREICHER.
2167-12-2

STROMEYER & HEYMANN
PHOTOGRAPHERS
NUBAR PACHA STREET, CAIRO.

VIEWS OF UPPER AND LOWER EGYPT.
24 Views of the Ruins of Alexandria.
20 Views of the Ruins of the Alexandria
20 Views of Tel-el-Kebir. [Forts.

THESE COLLECTIONS ARE THE MOST PERFECT OF ANY THAT HAVE BEEN TAKEN.

PORTRAITS OF ALL SIZES.
2168

LANGUE ANGLAISE. — S'adresser pour leçons particulières en langue anglaise à Z. bureau de *The Egyptian Gazette*. 2169-15-1

Notice to Engineers, &c.

ON SALE at A. PAGE'S Store situated under the Concert room in Messrs. Storari & Radice's buildings.

	@ P.T. per oke
Staffordshire Bar iron	1
Cast steel	5
Best tested shortlinked Chain...	2
Brass boiler tubes	10
Bolts and nuts &c.	1.30
Wrought iron spikes and nails	2
Fire bars all sizes	1

A. PAGE,
2166-25-2 53, Rue de l'Eglise St. Catherine.

S'ADRESSER pour abonnements et annonces à Alexandrie, au bureau du journal, Rue Debbane, Maison Dahan, et au Caire à Mons. Cèbe, l'agence internationale de la Presse, Esbekieh, près de la Poste Egyptienne.
Le journal *The Egyptian Gazette* est en vente :
A ALEXANDRIE.
Au bureau du journal, et chez MM. Penasson, Artuso Molino, Abramidis, Place des Consuls.
AU CAIRE.
Chez Mons. Cèbe, à l'agence de la Presse, Esbekieh, près de la Poste Egyptienne.

THE EGYPTIAN GAZETTE
THURSDAY, DECEMBER 14, 1882.

Now that Araby and his accomplices have been disposed of, the attention of the Government of His Highness is being directed towards the various measures necessary for the reorganization of the country and the prevention of the possibility of any fresh disturbances arising.

One of the first questions requiring immediate consideration is that of the indemnities. The sufferers have been patient and long suffering, but the state of uncertainty which exists on the subject is most painful to many unfortunate people who await the settlement of their claims in order to be in a position to pay off their liabilities and resume business. The saddle, however, must be put on the right horse; it is neither the British nor the Egyptian Government who raise the difficulties which prevent the definitive appointment of the Commission. The sympathies of the representatives of both Governments are heartily with the unfortunate claimants. Neither is the delay caused by any of the Great Powers; it is solely and entirely due to the ridiculous pretensions of some of the smaller Powers whose interests in Egypt are of a very shadowy nature. Many a project has on other occasions been hindered and delayed on account of similar difficulties, and we sincerely trust that in the resettlement of Egypt such precautionary measures will be taken as will prevent the recurrence of the evil. In the meantime while the smaller Powers are engaged with questions as to their position and representation on the Commission the subjects of the Great Powers and Greece, who form the great bulk of the claimants, have to wait patiently and live as they can till this difficult point is satisfactorily settled. The duty, therefore of any persons who take up the question is clearly indicated:—their efforts should be directed to smoothing away these difficulties, let this result be attained and the Commission will very soon be appointed and the work of adjudicating on any claims which may be presented will be very speedily proceeded with.

This is the burning question of the day and it is receiving most careful attention at the hands of those responsible for the government of the country.

On future occasions we will refer to other measures necessary for the wellfare of Egypt and its inhabitants.

Reuter's Telegrams.

By arrangement with Mr. J. Schnitzler, General Agent for Egypt of Reuter's Telegram Company Limited, the sole right to *republish* the telegrams issued by him to his subscribers is acquired by the Proprietor of *The Egyptian Gazette*. Any other newspaper republishing these telegrams will be proceeded against.

LONDON, 15th December.

Lord Derby, in a speech made by him at Manchester, disavowed any policy of annexation or protectorate of Egypt. The British troops will not remain longer than is necessary for the country.

Mr. Gladstone, on the occasion of his parliamentary jubilee, received a large number of congratulatory addresses.

Havas Telegrams.

MANCHESTER, 13th December.

In a speech made by Lord Derby he denied the right of England to remain in Egypt as soon as order was reestablished and rejects the idea of a protectorate.

LOCAL NOTES.

H. H. the Khedive was slightly indisposed yesterday, and did not go as usual to the Abdeen Palace. The absence of His Highness at the first performance of *Le Petit Faust* on Tuesday evening at the Cairo Opera House, was owing to indisposition.

The acting Consul General and Diplomatic Agent for Germany had the honour of being received yesterday in private audience by H. H. the Khedive.

Among the visitors who called at the Ismailieh Palace yesterday were H. E. Haïdar Pasha, Baron de Korff, Baron Seckendorff, Mr. W. Palfrey Burrell and Lieut.-Col. Blood.

H. E. Riaz Pasha has sufficiently recovered from his recent indisposition to be able to leave his room, and if the weather continues fine His Excellency will probably go out to-day when he will call upon H. H. the Khedive and H. E. Lord Dufferin.

Sir Edward Malet has received a telegram from Colonel Stewart dated Berber 9th Dec. in which the Colonel says that he arrived at Berber on Dec. 8th and that he would procced on his journey on the 10th; he had heard from Abdel-Kader Pasha, that the siege of Obeid had been raised and that the rebels had withdrawn to a distance of three days march southwards, half way to Djebel Nouba. Khartoom at the date of the Colonel's despatch was quite safe and the other provinces were tranquil. The first detachment of reinforcements comprising 860 men reached Khartoom on the 8th.

The following is a copy of the telegram which was despatched by the Greek Colony of Alexandria to Mr. Gladstone on the occasion of his parliamentary jubilee.

The Right Honorable
William Ewart Gladstone,
Downing Street, London.

Greek Colony of Alexandria offers respectful congratulations on the occasion of fiftieth anniversary of your entering Parliament and expresses fervent hope that your preeminent talents, integrity of purpose and activity for good may be yet long preserved to your country and to humanity at large.

Theodore M. Ralli,
Chairman of Committee.

Alexandria, 13th December 1882.

Before being put on his trial Araby secured the advantage of telling his story in his own way to the English public. His counsel, Mr Broadley, sent to the *Nineteenth Century* a translation of the written defence which Araby had drawn up for the guidance of his advisers, and Mr. Broadley has prefaced this communication by some very free remarks on the Khedive, and a strong statement of his own conviction that Araby is a true patriot and a most honourable man. The defence of his conduct, drawn up by Araby, is composed with spirit and intelligence; but the favourable impression it produces is much weakened by the complete uncertainty in which it leaves the reader as to what portions of it are wholly untrue. Where the statement falls in with facts otherwise known it may easily be accepted.

Where it contradicts facts otherwise known it may be as easily rejected. But in a large measure it deals with matters as to which no independent material for accepting or rejecting them exists; and then the reader can do nothing, except keep his judgment in suspense. At the same time, there must always be a suspicion of untruth attaching to every part of a statements some parts of which are manifestly untrue. For example, Araby represents his restoration to office after the crisis following on the ultimatum of England and France as due to the free, unbiassed, and patriotic pleading in his favour of Sultan Pasha and other leading Notables and merchants. We know that this is totally untrue, and that Araby was only restored to office because he had threatened to kill every one who opposed his wishes. As we know this to be untrue, it is impossible to say how far any of his representations as to the character of the support he received can be accepted. Those who joined him may have acted from patriotism or they may have acted from fear.

Then, again, Araby positively states that not a gun was added to the fortifications of Alexandria, not a position was strengthened. Everything was exactly as it had been in the days of Mehemet Ali, and nothing more was done at the forts than was ordinarily done to keep them in repair in peace. This is a most extraordinary statement. All the effective guns at Alexandria were of a very modern type, and Lord Alcester did not fire a shot until he had ascertained beyond doubt that new fortifications were being constructed. It is true, on the other hand, that these palpable misstatements so far increase the interest of the defence generally that they show the document to be a genuine one. There is a childish and Oriental simplicity in this introduction of perfectly unnecessary untruths which gives a flavour of artlessness to the narrative. If we cannot carry away any certainty as to what we ought to believe, we at any rate have the satisfaction of believing that we have really got before us what Araby wishes us to believe.

In defending himself against the charge of burning Alexandria he has recourse to the weak argument that he could not have ordered the fire, as no one would have obeyed such an order unless he had given it in writing, and this he is quite safe in saying he never did. This kind of defence is not really inconsistent with what an Oriental conscious of guilt might say who thought that to pass over the evidence of premeditation was to get rid of it, and who had given oral orders which he thought could not be proved against him. On the other hand, it is not out of keeping with what an Orienriental might say who was innocent and thought that the first things that occurred to him to urge in his defence would suffice for others as they sufficed for him. We do not know at the end of Araby's defence much more of his real history than we knew before he began; but he leaves us with an increased persuasion that his real history will never be known.

The Ministries of the Interior and Public Instruction have appointed two officials belonging to their respective departments to inquire into a complaint made by Doctor Osman Bey Ghaleb alleging that he was the victim of an abuse of power during the rebellion.

The nomination of H. E. Ismail Pasha Yousry to the Presidency of the Tantah Commission of Enquiry has been very well received by the inhabitants of Tantah.

His Excellency, immediately after his arrival, took steps to arrange for a regular procedure in any cases which might be brought before the Commission and we believe that, thanks to the well known administrative ability of Ismail Pasha, the work will be carried out in an efficient and expeditious manner.

Yesterday the Domains Commission opened the sealed tenders addressed to it for the purchase of grounds belonging to the Domains in Alexandria. The highest price, viz: £71,850 was offered by the *Banque Générale d'Egypte*.

The Administration of the State Domains has recently made overtures to the various local banking establishments for the renewal of its annual account current.

The *Banque Générale d'Egypte* made the most favourable offers. This Bank will open for the Domains Administration an account current of £250,000; the Bank is to receive a commission of ¼% and 5% interest on the amounts advanced and the Domains are to get 4% interest on the sums paid in. This Administration must congratulate itself on having succeeded in getting such favourable terms.

Baron de Korff and Baron Seckendorff will leave Cairo for Suez to-morrow, to join the expedition to the Soodan. These gentlemen will be received in private audience by H. H. the Khedive previous to their departure.

The Khedivial Sporting Club announce another Gymkhana meeting to be held at Ghezireh on Tuesday 26th December at 2.30 p.m. The progamme comprises eight events: (1) *A Camel race*, riders to be officers and civilians. Half a mile. Entrance 5 frcs. (2) *Hurdle Race* for country bred ponies, 14 hands and under. Three quarters mile over six flights of hurdles. (3) *Saïs Race* (in costume) also lamplighters. Half a mile. First Prize 10 frcs.; 2nd prize 5 frcs.; 3rd prize 3 frcs. (4) *Hurdle Race* for all horses 15 hands and under. Over six flights of hurdles. One mile. Catch weights over 10st 7lbs. Entrance 5 frcs. (5) *Postilion Race*. Half mile. To ride one pony and lead another. Entrance 5 frcs. (6) *Tug of War*. Final ties inter-regimental. Winning team 40 frcs. (7) *Menagerie Race*. For all animals excepting horses, ponies, mules, donkeys and dogs over two hands. (8) *Donkey Race*, Riders in costume. No donkey boys allowed. 300 yards. Entrance 2 frcs. The afternoon's amusement is to conclude with tilting at the Ring, Lemon cutting &c., &c.

Col. Elliott R.A. will act as judge, Major H. Hallam Parr as starter, and Lieut. Gilpin Brown A.D.C. and Lieut. Stuart-Wortley as Secretaries. It is particularly requested that entries for numbers 1, 2, 4 and 5 be made to Lieut. Stuart-Wortley before Saturday, December 23rd in order to allow time for publication.

A native woman at Damietta has given birth to three children, one male and two female. It is believed that the Government will make an allowance to the mother, as is prescribed by the Mussulman law in such cases.

To-morrow evening an extraordinary performance will be given at the Politeama Theatre on behalf of the sufferers from the recent inundations in North Italy. The piece selected for representation is *Il Barbiere di Siviglia*.

The question of releasing the following prisoners who are detained on the charge of rebellion, is now under the consideration of His Highness the Khedive, viz,; Abdallah Pasha Fikri Korschild Pasha Taher. Mohamed Riza Pasha, Osman Pasha Fanzi, Hassan Pasha Mazhar; Colonels Hassan Rafaat, Soleyman Najati, Ismail Bey Sabry; Lieut. Colonels Ahmet Kamel, Mohamed Najati, Omar Rahmy, Mohamed El-Sarray, Ibrahim Téhéme, Mohamed Helmi, Hassan El-Heloüani, Aly Issa; Commandants Ahmed Haki, Mohamed El-Ata, Soleyman Toayleb, Youssef El-Seyd, Mohamed Hischmat, Ahmed El-Bear, Moustapha Wassef, Abed Schafy El-Wordani, Moussa Deab, Risk Hedgazi, Abdel Rahman Selim; Adjutant Majors Ajami Abaza, Rassoul Faidi, Ahmed Abdel Satem, Sef-el-Nasr El-Gabali, Mohamed Salameh, Dr. Mohamed Salem, Moustapha Bey El-Enani, Sheikhs Hassan El-Adawoui, Ahmed Abdel Ghani, Mohamed El-Samalousi, Mohamed Abou Ascar, Ahmed El-Nécéri, Ahmed Merouan, El-Kuilfami.

All these persons will be requested, on being set at liberty, "to remain in their houses."

We mentioned in our issue of yesterday's date the departure of two Hellenic subject by the S. S. *Sharkeeyeh*. An error was made in our report, which we are desirous of rectifying as promptly as possible.

Alexis is charged with having assassinated a porter in the service of a local firm and will have to undergo his trial for the offence.

It is stated, however, that he killed the man in self-defence and is, therefore, likely to be acquitted. The other man Gregorio, however, who had been at first arrested on suspicion of being concerned in the affair, had been set at liberty after the preliminary enquiry and, having paid his own passage, accompanied his friend Alexis to do all he could to assist him through his difficulty.

EUROPEAN RELIEF FUND.

Subscriptions already announced ...	£800	4
Madame A. Luzzato	„ 5	—
The Bank of Minet-el-Bassal	„ 10	—
Hanna Pasha Mabardi...	„ 5	—
Mrs. Colin Campbell	„ 2	2
Messrs. R. J. Moss & Co. (1st subscr.)	„ 10	—
„ B. Tilche & figli	„ 5	—
„ Naggiar Goar & Co...	„ 3	—
Mr. Guerry, fcs. 500	„ 19	16
Messrs. G. J. Gantès & Co...	„ 5	—
„ J. M. Cattaui figli & Co... ...	„ 20	—
„ R. Rolo figli & Co...	„ 10	—
„ J. P. Schilizzi & Sons	„ 2	—
„ M. C. Salvago & fils	„ 10	—
Mr. A. Anastasiadi	„ 3	—
„ W. F. Halton	„ 5	—
„ Gius. Luzzato	„ 5	—
Messrs. A. R. Girò frères	„ 10	—
„ Choremi Benachi & Co... ...	„ 20	—
„ Peel & Co., (1st subscription)	„ 10	—
Mr. E. Mahorcich...	„ 1	—
„ D. Pollak...	„ 1	—
	£962	2

Philip L. Leon,
Honorary Treasurer,

By whom subscriptions will be thankfully received.

THE CAIRO THEATRE.

The first performance of the *Petit Faust* is far from having been a success for the company. The reason of this is more to be attributed to the play itself than to the artistes. The *Petit Faust* is in fact nothing else but a long succession of nonsense and low jests which sometimes approach to indecency, the whole thing being concluded at the third act by the dance vulgarly named *cancan*, which, in London as well as in Vienna, in Berlin as well as in St. Petersburg, people call the national French dance. Mr. Larose, through respect for the audience, had suppressed some parts of the libretto and had replaced the final *cancan*, by a tasty *divertissement*, but which had nothing diabolical in it though it was supposed to take place in the infernal regions. The principal but risky jests, the *double entente* words and, chiefly, the famous *cancan* being suppressed, what remained of the play? Very little, and in any case nothing very amusing. Most certainly if the public had been told, on the night of the day before yesterday that at each one of the two hundred successive performances of the *Petit Faust* at the *Folies Dramatiques* the curtain had been raised as often as seven times every night after the third act, it would have but little understood the motives for this enthusiasm.

And besides, there are in the play some words which are obsolete: the *Fol-Dram*, the *Délas-Com...* are so many expressions out of fashion which have long been forgotten.

As to the acting itself, we must say that it was insufficient. Mlle. Jeanne André's part evidently did not suit her and nothwithstanding all its goodwill the public was not able, for a single moment, to realize the fact that it had before its eyes a *Marguerite* of sixteen and a half years of age—fifteen years according to the libretto. This artiste very likely possesses in certain parts in which we have not yet seen her, some qualities as a singer and a comedian, but she has not what is necessary for playing the parts of *ingénues*, and in *Suzanne* as well as in *Marguerite*, she was unsatisfactory.

Mme. Mary-Albert was cast for the part of *Méphisto*. It is a part, we are told, that she dislikes and which she only plays reluctantly. We perceived it, the evening before last, more than once, but the charming actress was herself again in the idyll of the *quatre saisons* which she sang with exquisite taste.

The *Petit Faust* served for the first appearance of M. Nigri who performed the part of *Dr. Faust*. He has a powerful and sympatethical voice, an excellent method, much care on the stage, a simple mannre in his play; such are the principal qualities of this actor who won at once the favour of the public. As far as we are concerned we chiefly praise the way in which he succeeded in being comical and amusing without falling a single time into burlesque which brings the theatre down to the level of a mountebank's show at a fair.

Our warmest congratulations are due to Mlles. Blanche and Sophie Fossombroni whose attitude on the stage is most praiseworthy; one feels that these two young girls—two *bonbons*, as Boléro says, have been trained at a good school.

M. d'Harmental also deserves to be complimented, he succeeded in the most amusing character of *a pion* well worthy of the wonderful school, where boys and girls of fifteen years of age are brought up together in the most extraordinary promiscuity.

CORRESPONDENCE.

(We do not hold ourselves responsible for the opinions expressed by our correspondents, but we wish in a spirit of fair play to all, to permit—within certain necessary limits—free discussion.)

THE NEW POLICE.

TO THE EDITOR OF THE EGYPTIAN GAZETTE.

Sir,—I should be extremely obliged if through the columns of your paper you would give publicity to the following facts.

On the night of Tuesday last I had occasion to send an Arab in my employ to Minet-el-Bassal; on his return about ½ past 10 o'clock, he was seized near the Cafe di Vetro by two "policemen" apparently Turks, both the worse for drink. One of these worthies in bad Arabic demanded from the man a cane he was carrying, and on his refusing to give it up, subjected him to very rough treatment, ultimately drawing his sword and hacking the cane in two, at the same time threatening the Arab. Surely such proceedings should not be allowed to pass unnoticed; if it is to these individuals that the public safety of Alexandria is entrusted, I should say that the sooner one left the town the better.

I am &c.,
Alexandria, December 14th 1882. F. C. H.

HOW SCOTCH WHISKY IS MADE.

(Continued.)

The process of malting for whisky is identical with that for the brewing of beer. Malt loft No. 1 is a long hall, the floor of which is covered with barley; from this loft the grain falls into a large cistern, in the malt below, called a steep, where it is allowed to soak and swell for forty or fifty hours previous to its reception on a stone platform, known in technical parlance as "the couch." After it has been dealt with here, it is distributed all over the floor of the barn, and allowed to lie until the germinating or sprouting process is completed. This generally occupies a period of ten days or a fortnight, according to the trade judgment of the brewer. When it has been accomplished to his satisfaction, the grain is again gathered up and taken to the kiln, where it is dried into a state of hard crispness. The air in this apartment is heavy with the fragrance of the peat burning underneath the wirecloth floor over which the grain is spead. The grain—now malt—is conveyed to the mill-house on the opposite side of the square.

Crushed between metal rollers into meal, it falls into bags, and is hoisted to the malt loft to fall by gravitation to the mash tun, a circular tub, Megntherian in size, and recalling the traditional tun of Heidelberg. The process continues parallel to that of beer brewing. The pulverised malt is steeped in boiling water, and stirred up by steam driven paddles, until it resembles nothing so much as the rollicking "skilly," administered in conjunction with the festive oakum, and the merry tread-mill at Her Majesty's hydropathic establishments. The dust of the meal fills the air—a very sirocco of malt that sets you sneezing, while the steam from the boiling water suggests a big washing-day.

The decoction thus produced by the extraction of the saccharine element of the malt is called wort, or wash, which falls into a vessel called an underback, from which it is pumped to coolers above to bring it down to a given temperature; it then falls by gravitation into wash-backs (fermenting tuns, where brewers' barm is added, and allowed to ferment; when fully fermented, it is again pumped into a large vessel called a wash-charger.

The wort or wash is now conveyed by pipes by its own gravitation into the wash still—a huge copper kettle, holding a trifling thousand gallons or so. A fire underneath the cauldron boils the wort into steam. This gigantic kettle is of the type of the old-fashioned pot-still, in which illicit whisky has been made in many a Highland clachan. Science can suggest nothing better for the process, and the ancient pot-still holds its own unrivalled. We mount the steps high above the still in which the wort is passing upward in evaporation, to be condensed into spirit in a series of refrigerator-pipes, large at the outset and gradually tapering down, and called, from their shape, "the worm." In some distilleries the worm takes a spiral form; but the old horizontal system has not been abandoned here. The "worm" is submerged in a continuous cistern of cold water, which, by its coolness, condenses the spirituous vapour within.

This first condensation is the birth of whisky. Very young and inchoate, indeed, at present. But up here on this platform, with the pot-still boiling furiously below, and the impalpable spirit condensing above and around, we are in a subtle atmosphere of alcohol, which soon produces a dizziness that might be the result of "potations pottle deep." We might have been partaking of opium with De Quincey. Mr. M'Alcohl's lungs as well as those of the workmen, mostly "braw" men from Mull, Skye, and the Western Isles, can drink in with impunity this indefinable liquor which floats imperceptibly in the air; but we stumble down the stairs in a sort of happy coma, to be instantly restored by contact with the sweet, strong, salt air blowing in at the distillery doors direct from the Atlantic.

Mr. M'Alcohol continues his description of the process of distilling. We have followed the wort into the still, seen it reduced by heat into vapour and passed through the contracted neck of the still into the worm and thus condensed into whisky. The earlier stages of the life of whisky is one of purgatory. It is cleansed of its impurities by fire. Passed into the receiver, it is returned to a smaller still called the feint or spirit still, and reduced again into vapour until it becomes entirely pure spirit. The number of times it is subjected to this ordeal depends entirely on the skill and science of the brewer, and belongs to the Eleusinian mysteries of the master of the craft. *Experientia docet.* When the spirit is considered sufficiently pure, it is conveyed into the spirit vat. It is now much beyond its statutory strength, and it is here reduced to a proper standard, by the addition of water. The whisky is now made. All that remains to complete the process of manufacture is to run the product in the utensil in the spirit stores. Mr. M'Alcohol remarks, *par parenthèse*, that whisky is not allowed to go into bond—which is like going into "pledge," or into Chancery—at a strength exceeding eleven per cent. above proof. During a detention of, say four years, it will go down to proof, growing soft and mellow in tone during the interregnum. But whisky reduced by water, instead of time, is an inferior article. There is, however, no commoner mistake than to suppose that whisky improves after keeping above three or four years. It is more likely to deteriorate by losing much of its flavour.

There are two bonded stores at the distillery. A study these, of puncheons and hogsheads and quarter casks—thousands of gallons. Whisky enough to make the Apostle of the Pump moralisingly speculate in pathetic conjecture as to how many "drunks and incapables," how many splitting headaches, how many beaten wives and wretched homes this potentiality of puncheons, this arsenal of alcohol, contains when it goes out into the world. Of course, the said intemperate teetotaler—being narrow-minded—does not look at the other side of the question. He fails to conjure up the refreshing power of this imprisoned spirit—when it is liberated—to the London sportsman in a Scotch mist on a grouse moor, the gaiety it infuses into intellectual converse, its medical value in sick chambers, its destiny in cementing friendships, its worth as a stimulant to reasonable people who use, and not abuse, its privileges. The worth of whisky as a peace-maker cannot be better expressed than in Burns' verse:

"When neebors anger at a plea,
And just as wud can be,
How easy can the barley-bree
Cement the quarrel!
It 's aye the cheapest lawyer's fee
To taste the barrel."

If Sir Wilfrid Lawson, and his fervent followers, would accomplish a substantial reform in the drinking habits of the United Kingdom, let them turn their zeal to the villainous compounds which audaciously counterfeit Scotch. Such spirits as are issued from this ancient Oban Distillery conduce to "good spirits." The influence of honest Scotch whisky tends to joviality and generosity, instead of violence and murder; to good temper and amity, instead of discord and blows. Bacchus by the ancients was regarded as the god of harmony and reconciliation. There are many poisonous pretenders to Scotch whisky; and it is when fusel-oil masquerades as pure spirit that the evil comes. The licensed victualler who dispenses such abominable stuff ought to be treated as one of the criminal classes. It is liquid lunacy, fluid ferocity, distilled damnation, akin to that compound which Cassio drank in Cyprus, of which

"Every cup is unbless'd, and the ingredient is a devil."

Much of the drunkenness which disgraces our civilisation is due to "doctored" drink. Alfred Tennyson was incensed by this reign of adulteration when he wrote those impassioned lines in his poem *Maud*:—

"And the vitriol madness flushes up in the ruffian's [head,
Till the filthy by-lane rings to the yell of the tram- [pled wife,
And chalk and alum and plaster are sold to the poor [for bread,
And the spirit of murder works in the very means [of life."

The quantity of "vitriol madness" which unprincipled dealers push into the market, and which is sold cheaply to the unscrupulous proprietors of garish dram-shops to be disposed of dearly enough to deluded customers, is at once great and glaring. I wonder the Temperance Party do not use their earnestness in the cause of reforming the drink, so that when the poor man wants whisky he gets it, and not turpentine and fusel-oil and amilic atrocities; or when the doctor orders the sick woman port-wine she is not imposed upon by a fraudulent decoction of logwood. Our ancestors, wiser in their generation, appointed "ale staters," who did their duty without fear or favour. Why cannot "spirit-tasters" be introduced in our day? Or, why cannot whisky come within the limits of the Food Adulteration Act? The quantity of bad whisky made in Great Britain is amazing. To use the word "whisky" is an outrage of the term. "Patent spirit" is the Excise description for this fluid, which is made by a special apparatus, known as the Coffey Patent Still, from maize, rice, damaged barley, &c. Malting would be too costly, so this material is converted into starch and saccharine by a process of vitriol.

It is then passed through the Coffey Still by only one process, and boiled by steam instead of fire. The patent spirit is ostensibly sold for blending purposes, and for cheapening finer spirit. Some of these cheap whiskies are as combustible as that Bourbon spirit of which a man once partook, and found so infammable that—blowing his nose directly afterwards—he found his pocket-handkerchief in flames. Such whisky, they say in the States, kills dead at ten paces, and no human being drinking it ever lives to pay his debts. It is a delicate matter to speak of Irish whiskies, since any depreciation of the Sister Isle might produce another "Irish difficulty." A wordy war was once warmly waged on the subject in the House of Commons between the Irish and Scotch members. Enough now to say that there are good brands of Irish whisky, but that the best Irish whisky is made from half-raw barley and half-malted barley, and boiled in pot stills, and that the bulk of it is nothing but "Patent spirit," deftly flavoured up and couloured with burnt sugar and other materials.

All this "aside" has taken place in the bonding stores. One distinguishing feature of a Scotch distillery is the presence of the Excise officers. Whisky is as carefully guarded by the Government as the Crown jewels. Patent locks and labels everywhere; Customs' certificates for eveything. A profusion of seals, to be broken only by the surveyor.

A plethora of surveys—surveys of the brewing period, surveys of the distilling period. Saccharometers and hydrometers. Entries and gauges. A jargon of "O.P." and "U.P." A duty of ten shillings per gallon is imposed on all distilled spirits, with an allowance of two-pence per proof gallon on all plain spirits shipped as stores, exported to foreign countries, or deposited in a Custom's warehouse for exportation or for fortifying wines. The distiller is bound hand and foot with red tape, vexatious formality, unjust suspicions, and prohibitive duties, and must wish he could return to the privilege possessed until 1785 by the Ferintosh Distillery of distilling whisky free of duty:

"Thee, Ferintosh! Oh, sadly lost!
Scotland laments frae coast to coast!
Now colic grips, and barkin' hoast,
May kill us a';
For loyal Forbes's chartered boast
Is ta'en awa'!"

MOUVEMENT COMMERCIAL.

Du 13 au 14 décembre midi.

COTONS.

Le marché au coton était plus soutenu et les nouvelles de Liverpool plus favorables; les transactions cependant ont été très limitées et les détenteurs moins faciles. Les bonnes qualités sont en ce moment demandées par des acheteurs du continent.

Les contrats livraison mois courant valent tallaris 14 1/16, janvier 13 13/16 et février 13⅝ acheteurs.

Graine du Coton.—La demande pour le disponible gagne de terrain chaque jour, et les prix en bénéficient; la bonne qualité achmouni vaut Pt. 69⅝ à 70, et à la station de Pt. 65¾ à 66 acheteurs.

Les contrats pour février-mars sont un peu faibles à Pt. 69½ vendeurs

CÉRÉALES.

Fèves Saïdi.—Les prix étaient plus faibles qu'hier à Pt. 92 à 93 suivant propreté et poids. La qualité vendue ce matin pour l'exportation laissait à désirer, sur le poids surtout.

Blé Saïdi.—Arrivages insignifiants, les prix de la consommation sont sans changement de Pt. 110 à 120. La qualité Behera est plus en demande, mais la marchandise dernièrement arrivée n'était pas de bonne qualité, elle a vendue de Pt. 108 à 114.

Fèves Behera.—Deux petites parties arrivées ont été vendues par l'exportation de Pt. 91 à 92, la qualité était bonne.

Maïs.—Se vend pour l'exportation de Pt. 72 à 74.

ARRIVAGES DU 14 DECEMBRE.

Coton nouveau.	Balles	4203
Graines de coton	Ard.	11220
Fèves Saïdi	„	2950
Blé Saïdi.	„	150
Blé Béhéra	„	1200
Maïs.	„	180
Helbe	„	120

VENTES DU JOUR.

Coton *Brun*...	Bal.	1398	P.T. 290	à	330
„ *Extra*	„	60	„ 345	à	—
„ *Blanc*	„	249	„ 272	à	275
Graines de coton... ...	Ard.	2360	„ 69	à	69¾
„ *Gallini*	„	250	„ 65½	à	—
„ „	„	355	„ 65½	à	65¾ [à la sta.
Fèves Saïdi	„	1600	„ 92	à	93½ [export.
„ „	„	236	„ 105	à	106 [consom.
Blé Saïdi.	„	155	„ 110	à	120 [consom.
Blé Béhéra	„	159	„ 110	à	114 [consom.
Fèves Béhéra.	„	140	„ 91	à	92 [export.

MOUVEMENT MARITIME.

PORT D'ALEXANDRIE.

Arrivées.— 13 décembre.

Messine, vap. Asia, italien, cap. D'Aste, ton. 1025, 4 jours.

Constantinople, vap. Arabian, anglais, cap. King, ton. 1345, 3 jours.

Brindisi, vap. Tanjore, anglais, cap. Briscoe.

Piree, vap. Charkie, épyptien, cap. Pereira.
Syrie, vap. Antona, anglais, cap. Me Pongal.
Malte et Liverpool, vap. Alsatian, anglais, cap. Pritchard.

CANAL DE SUEZ.

Journée du 10 décembre.

Ultrecht, Postal Hollandais, Rotterdam, Batavia.
Menelaus, Steamer anglais Shangaï, Londres.
Miranda, ,, ,, Bombay, Dunkerque.
Marsala, ,, Allemand, Nouv. Zelande, Londres.
Duke of Buccleuch, Steamer anglais, Calcutta ,,
Uppingham, ,, ,, ,, ,,

Tonnage net 10,121,24, 72 Navires.
Francs 1,568,683.03.

REUTER'S TELEGRAMS.

OPENING REPORTS.

LIVERPOOL, 13th December.

Market unchanged.

Probable sales of cotton to day ... ... bales	10,000
Import of the day ... ... ,,	22,000

LONDON, 13th December.

Consols (January)..	101
Turks...	11⅛
Egyptian railway	93⅛
,, unified	71
Ottoman defence loan	85

NEW-YORK, 12th December.

Middling Upland cotton	10¼
Exchange on London, 60 days	$ 4 80
Day's receipts at all United States ports, bales	34,000

CLOSING REPORTS.

LIVERPOOL, 13th December.

General market unchanged.
Egyptian advanciug.

Sales of the day ... ... Bales	10,000
of which Egyptian... ... ... ,,	1,500
Brown middling Egyptian	5¼
,, fair ,, ...	7⅛
,, good fair ,, ...	8⅜
White fair ,, ...	7
,, good fair ,, ...	7¼
Fair Dhollerah	3 15/16
Middling Orleans	6⅛
American futures ... ... (Jan.-Feb.)	5 27/32

Arrivals from Egypt S.S. *Flavian*, bales 3,853.

LONDON, 13th December.

Consols (January)...	101
Turks	11⅛
Consolidated debt of Daira	71⅜
Egyptian railway	93¼
,, unified	71⅜
,, Domain	91¼
Ottoman defence loan	85¼
Egyptian cotton seed afloat	7

PARIS, 13th December.

Exchange on London (cheques)	25 23
French rentes	114 80
Italian rentes	89 80
Suez canal shares	2360
Egyptian Unified	360

STOCK AND SHARE LIST.

(BETTS AND CO.'S CIRCULAR.)

EGYPTIAN FUNDS.

	London	Here
Privileged Debt...	93¼	93
Domain Loan	91¼	—
Daira Sanieh	71⅜	—
Unified Debt	71⅜ ex-c.	71¼
,, 31st Dec.	71¼	—

OTTOMAN FUNDS.

Consols	11⅛	London	11⅛ Here
Railways	fcs. 52	Paris	52 Here
Defence Loan	85¼	London	— Here

SHARES &c.

Anglo-Egyptian Banking Cy. Ld. ...	£	30. 0. 0
Bank of Egypt..	,,	30. 0. 0
Commercial Bank of Alexandria Ld. ...	,,	3. 0. 0
Crédit Lyonnais	Fc.	586
Franco-Egyptian Bank...	,,	615
Imperial Ottoman Bank	£	19. 10. 0
Alexandria & Ramle Railway.	,,	12. 10. 0
Crédit Foncier Egyptien (Hors Syndicat)	Fcs.	540.
Crédit Foncier Egyptien, Obligations..	,,	420.
Bank of Minet-el-Bassal	,,	—
Land & Mortgage Company Limited....	£	3. 15. 0
Alexandria Market Company Limited..	,,	11. 0. 0
Bourse d'Alexandrie (Actions de jouissance)	,,	160. 0. 0
Société Immobilière.	,,	28. 0. 0
Société Immobilière (Actions de jouissance)	,,	8. 0. 0
St. Mark's Buildings Company Ld ...	,,	120. ex-c.
Suez Canal	Fcs.	2360.
Alexandria Water Company Limited...	£	27. 0. 0
Alexandria Water Company Limited Debentures...	,,	100. 0. 0.
Cairo Water Company...	Fcs.	1080
The Beltim Land and Irrigation Company Limited	£	20. 0. 0

EXCHANGE.

LONDON	Cheque or 3 days sight	96⅝ @	96⅞
,,	3 months date on Bank	95⅝ ,,	95⅞
,,	3 months date on Com.	95½ ,,	95⅝
FRANCE	Chèques or 3 days sight	5,19 ,,	5,20
,,	3 months date on Bank	5,24 ,,	5,26
,,	3 months date on Com.	5,27 ,,	5,27½
SWITZERLAND	3 months date on Bank	5,27½ ,,	5,28

INTEREST.

Avance fixe 6 @ 7 %—Comptes courants garantis 8 % per Annum.

RATES OF DISCOUNT.

England	5 %
France	4 %
Switzerland	4 %

ALEXANDRIA, 14th December 1882.

BETTS & Co., undertake every description of Investments in Stocks, Shares, &c., at the daily Market current rates.

POLITEAMA EGIZIANO.

GIOVEDI, 14 decembre 1882, alle ore 9 precise, CRISPINO E LA COMARE, melodramma fantastico giocoso in 4 atti, musica dei Flli L. e F. Ricci.

THE EGYPTIAN GAZETTE

JEUDI, 14 DECEMBRE 1882.

Maintenant qu'on en a fini avec Arabi et ses complices, l'attention de Son Altesse a été absorbée par les différentes dispositions à prendre pour la réorganisation du pays et empêcher le retour de nouveaux désordres.

Une des premières questions qui demande à être immédiatement prise en considération, c'est celle des indemnités. Les victimes attendent depuis longtemps et, ont fait preuve de patience; mais l'état d'incertitude qui existe à ce sujet est pénible pour beaucoup de malheureux qui attendent le règlement de leurs réclamations pour se trouver en mesure de payer ce qu'ils doivent et de reprendre leurs affaires.

Il faut toutefois s'en prendre à qui de droit: ce n'est ni le gouvernement anglais ni le gouvernement égyptien qui soulèvent des difficultés entravant la formation définitive de la commission.

Les sympathies des représentants de ces deux gouvernements est entièrement et sincèrement acquises aux sinistrés. Le retard n'est pas davantage attribuable aux grandes Puissances; il est uniquement et entièrement dû aux prétentions ridicules de quelques unes des puissances secondaires dont les intérêts en Egypte sont des plus faibles. Bien des projets ont, en d'autres occasions, été entravés et retardés par semblables difficultés et nous espérons sincèrement que lors de la réorganisation de l'Egpyte, des mesures de précaution seront prises qui préviendront le retour du mal.

En attendant et pendant que les Puissances secondaires suscitent des obstacles sur le mode de représentation au sein de la commission, les sujets des grandes Puissances et de la Grèce, qui forment la majeure partie des réclamants, doivent attendre patiemment et vivre comme ils peuvent jusqu'à ce que ce point difficile soit réglé d'une manière satisfaisante.

Le devoir donc de toute personne appelée à participer au règlement des indemnités se trouve clairement indiqué: — ses efforts doivent tendre à aplanir ces difficultés; que ce résultat soit atteint et la commission sera bien vite constituée; les réclamations présentées seront bien vite réglées.

C'est là la question brûlante du jour et ceux qui sont responsables du gouvernement du pays y consacrent leur plus sérieuse attention.

Nous aurons plus tard occasion de parler d'autres mesures qui touchent au bien-être de l'Egypte et de ses habitants.

Dépêches Télégraphiques.

(AGENCE REUTER.)

Par une convention passée entre le propriétaire de l'*Egyptian Gazette* et M. G. Schnitzler, agent général en Egypte de la Cie Reuter, le seul droit de republier les dépêches données par lui à ses abonnés est acquis par le propriétaire de l'*Egyptian Gazette*. Tout autre journal reproduisant les dépêches sera poursuivi conformément à la loi.

LONDRES, 15 décembre.

Lord Derby, à l'occasion d'un discours prononcé à Manchester, a désavoué toute politique d'annexion ou de protectorat sur l'Egypte. Les troupes anglaises ne resteront pas plus qu'il ne sera nécessaire dans ce pays.

M. Gladstone, à l'occasion de son jubilé parlementaire, a reçu un grand nombre d'adresses congratulatoires.

(AGENCE HAVAS)

MANCHESTER, 13 décembre (soir).

Un discours de Lord Derby nie le droit de l'Angleterre de rester en Egypte, sitôt que l'ordre sera rétabli et repousse l'idée du protectorat.

CHRONIQUE

S. A. le Khédive était légèrement indisposé hier et il ne s'est pas rendu comme d'habitude au Palais d'Abdin; c'est par suite de cette indisposition que Son Altesse n'assistait pas à la première représentation du *Petit Faust* mardi soir, au théâtre du Caire.

Le Consul général et agent diplomatique par intérim d'Allemagne a eu l'honneur d'être reçu hier en audience particulière par S. A. le Khédive.

Parmi les visiteurs qui se sont présentés hier au Palais d'Ismaïlieh, se trouvaient S. E. Haïder pacha, le baron de Korft, le baron Seekendorft, M. W. Palfrey Burrell et le lieutenant Colonel Blood.

Sir Edward Malet a reçu du colonel Steward un télégramme daté de Berber le 9 décembre, dans lequel le colonel dit qu'il est arrivé à Berber le 8 décembre et qu'il continuerait sa route le 10; il avait entendu dire par Abdel-Kader pacha que le siège d'Obeid avait été levé et que les rebelles s'étaient retirés dans le sud à trois jours de marche de distance, à moitié chemin de Djebel-Nouba. A la date de la dépêche du colonel, Khartoum était entièrement en sûreté et les autres provinces étaient tranquilles. Le premier détachement de renforts, 860 hommes, était arrivé le 8 à Khartoum.

S. E. Riaz Pacha est suffisamment remis de son indisposition récente pour pouvoir quitter sa chambre et si le temps continue à être beau, S. E. sortira probablement aujourd'hui et rendra visite à S. A. le Khédive et à S. E. Lord Dufferin.

Le ministère de l'Intérieur et le ministère de l'Instruction publique viennent de désigner deux fonctionnaires de leurs départements respectifs pour examiner une plainte du docteur Osman bey Ghaleb qui aurait été victime d'un abus de pouvoir pendant la période insurrectionnelle.

La nomination de S. E. Ismaïl pacha Yousry à la Présidence de la Commission d'enquête de Tantah a été fort bien accueillie par les habitants de cette ville.

Dès son arrivée S.E. a pris des mesures pour fixer une procédure régulière pour toute affaire qui se présente devant la Commission et nous croyons que, grâce aux capacités administratives bien connues d'Ismail pacha, le travail de la Commission s'exécutera d'une manière rapide et satisfaisante.

Voici la traduction de la dépêche qui a été envoyée par la colonie hellénique d'Alexandrie à M. Gladstone à l'occasion de son jubilé parlementaire:

Au très Honorable,
WILLIAM EWART GLADSTONE,
DOWNING STREET, LONDON.

La colonie grecque d'Alexandrie offre ses respectueuses félicitations à l'occasion du cinquantième anniversaire de votre entrée au Parlement et exprime le ferme espoir que vos talents remarquables, l'intégrité de vos vues, et votre activité pour le bien puissent être longtemps conservés à votre pays et à l'humanité toute entière.

THEODORE M. RALLI,
Président du Comité.

ALEXANDRIE, le 13 décembre 1882.

C'est hier que la Commission des Domaines a pris connaissance des offres qui lui ont été adressées sous pli cacheté pour l'achat des terrains qu'elle possède à Alexandrie.

La Banque générale d'Egypte a offert le prix le plus élevé £71,850.

L'administration des Domaines de l'Etat a fait dernièrement des ouvertures aux banques de la localité pour le renouvellement de son compte-courant annuel.

C'est à la Banque Générale d'Egypte qu'elle a trouvé les conditions les plus favorables et qu'aucune autre Banque n'aurait pu lui faire.

En conséquence la Banque Générale ouvre à l'administration des Domaines un compte-courant de 250,000£; la Banque percevra une commission de ½% et un intérêt de 5% sur les sommes dont elle fera l'avance et les Domaines seront bonifiés d'un intérêt de 4% pour toutes les sommes qu'ils mettront en dépôt à la Banque.

L'administration des Domaines doit se féliciter d'avoir pu trouver des conditions aussi exceptionnellement avantageuses.

Avant de passer en jugement, Arabi s'était assuré l'avantage de raconter au public anglais son histoire à sa façon. Son défenseur, M. Broadley, avait envoyé au *Nineteenth Century* une traduction de la défense écrite qu'Arabi avait rédigée pour guider ses conseillers, et M. Broadley avait fait précéder cette communication de remarques assez libres sur le Khédive et d'une affirmation positive que, dans son intime conviction, Arabi était un vrai patriote et un homme des plus honorables. La défense d'Arabi rédigée par Arabi lui-même, était faite avec esprit et avec intelligence; mais l'impression favorable qu'elle produisait était fort affaiblie par l'incertitude complète dans laquelle elle laissait le lecteur sur les parties de cette défense qui frisaient la vérité et aux parties qui s'en écartaient complètement. Lorsque les assertions produites tombent d'accord avec des faits connus sous un autre aspect elles peuvent être facilement acceptées.

Lorsqu'elles contredisent des faits connus, sous un aspect différent, elles peuvent aussi facilement être rejetées. Mais, en grande partie, cette défense s'occupait de faits au sujet desquels il n'existait rien qui pût les faire accepter ou rejeter; et le lecteur ne pouvait que différer son jugement. Et encore, il doit toujours y avoir un soupçon de mensonge qui s'attache à chaque partie d'un document dont quelques-unes sont manifestement fausses.

Par exemple, Arabi représentait sa rentrée en fonctions, après la crise qui suivit l'ultimatum de l'Angleterre et de la France, comme étant due à l'intervention absolument libre et patriotique en sa faveur de Sultan pacha et des principaux notables et négociants. Nous savons que ceci est absolument faux et qu'Arabi ne dut sa rentrée en fonctions qu'à ses menaces de tuer quiconque résisterait à ses désirs.

Sachant que ceci est faux, il était impossible de savoir ce qu'il fallait accepter de ses affirmations à propos de l'appui qui lui fût donné. Ceux qui s'étaient joints à lui avaient pu y être engagés par patriotisme ou par crainte.

Arabi disait encore positivement que pas un canon n'avait été placé sur les fortifications d'Alexandrie, que pas une position n'avait été rendue plus forte. Tout se trouvait exactement comme au temps de Méhémet Ali; on n'avait exécuté dans les forts d'autres travaux que les réparations qui se font ordinairement au temps de paix. C'était là une affirmation vraiment extraordinaire. Tous les canons qui ont servi à Alexandrie étaient d'un type tout à fait moderne, et Lord Alcester ne tira pas un seul coup de canon avant de s'être péremptoirement assuré, et de façon à ce qu'il ne pût subsister de doute à cet égard, que de nouvelles fortifications étaient construites. Il est vrai, d'un autre côté que ces incorrections palpables augmentaient d'autant plus l'intérêt de la défense qu'on se sentait en face d'un document authentique. Il y avait dans cette série de mensonges parfaitement inutiles, une simplicité naïve et orientale qui donnait à la chose un parfum étonnant d'ingénuité. Si nous ne pouvions y trouver une certitude sur ce que nous devions croire, nous avions au moins la satisfaction de croire que nous avions réellement devant nous ce qu'Arabi voulait faire croire.

En se défendant de l'accusation d'avoir incendié Alexandrie, il avait recours au faible argument qu'il ne pouvait avoir ordonné l'incendie à moins de l'avoir fait par écrit, et on pouvait facilement croire qu'il ne l'avait jamais fait. Cette manière de se défendre n'est pas en réalité incompatible avec ce qu'un oriential, conscient de sa culpabilité, pourrait dire, s'il croyait qu'en passant sur la question de préméditation, cette question serait écartée, et s'il avait donné des ordres verbaux qu'il croyait ne pas pouvoir servir de preuves contre lui. D'un autre côté, ce n'est pas non plus incompatible avec ce qu'un oriental pourrait dire s'il était innocent et s'il croyait que les premières choses qu'il croirait utiles à sa défense suffiraient à d'autres personnes comme elles lui suffisaient à lui. Après avoir lu la défense d'Arabi, on n'est pas plus éclairé sur qu'avant son histoire, mais elle laissait l'impression que l'histoire réelle ne serait jamais connue.

Le Baron de Kerff et le baron Seckendorff partiront demain du Caire pour Suez, pour se joindre à l'expédition du Soudain. Ces messieurs seront reçus en audiences particulière par S. A. le Khédive avant leur départ.

Le *Khédivial Sporting Club*, annonce qu'une autre réunion de jeux athlètiques aura lieu à Ghezireh le mardi 26 décembre à 2.30 de l'après-midi. Le programme comprend huit courses des plus amusantes: courses de chameaux, de saïs, de ménagerie, de baudets etc. etc.

Le colonel Elliot remplira les fonctions de juge. Le major H. Hallam Parr celles de *starter* et les lieutenants Gilpin Brow et Stuart Wartley celles de secrétaires.

Nous avons rapporté dans notre numéro d'hier le départ de deux sujets hellènes par le vapeur *Charkieh*. Une erreur s'est glissée dans notre compte-rendu on assure et nous tenons à la rectifier aussi promptement que possible.

Alexis est accusé d'avoir assassiné un portier au service d'une maison de commerce de la ville et sera jugé pour ce crime.

Il est établi toutefois qu'il était quand il a tué ce portier eu cas de défense légitime et qu'il sera par conséquent probablement acquitté. L'autre individu, Georgio, qui avait d'abord été arrêté comme soupçonné de complicité dans l'affaire avait été mis en liberté après l'enquête préliminaire; il a payé son passage et a accompagné son ami Alexis dans le but de lui rendre tous les services que comportait sa situation.

A Damiette, une femme indigène a donné le jour à trois enfants, un garçon et deux filles. On pense que le Gouvernement fera une pension à la mère, ainsi qu'il est prescrit en cas semblable par la loi musulmane.

THÉATRE DU CAIRE.

La première représentation du *Petit Faust* est loin d'avoir été un succès pour la troupe d'Opérette. La cause en est plutôt à la pièce qu'aux artistes. Nous nous expliquons. Le *Petit Faust* n'est en somme qu'une longue suite de sottises et de turlupinades qui frisient parfois l'indécence; le tout se termine au troisième acte par cette danse vulgairement appelée *Cancan*, [illegible] Londres comme à Vienne, à Berlin comme à Pétersbourg on nomme la danse nationale française. Or, par respect pour le public qui fréquente le théâtre de l'Opéra, M. Larose avait fait de nombreuses coupures dans le livret et il avait remplacé le *Cancan* final, par un divertissement de bon goût, mais qui n'avait rien de diabolique bien qu'il se faisait en enfer. Les plaisanteries corsées, les mots à double entente, et surtout le fameux cancan ayant été mis de côté, que restait-il de la pièce? Peu de chose et en tout cas rien de bien amusant.

Certes, si avant-hier soir on avait dit au public que pendant les deux cents représentations successives que le *Petit-Faust* a eues aux *Folies Dramatiques*, le rideau a été levé jusqu'à sept fois chaque soir après le troisième acte, il aurait peu compris les motifs de cet enthousiasme.

Et puis, il y a dans la pièce des mots qui ne sont plus compris; les *Fol-Dram*, les *Délas-Com...* autant d'expressions démodées et qui sont depuis longtemps allées rejoindre les vieilles lunes.

Pour ce qui est de l'exécution en elle-même nous devons dire qu'elle a laissé à désirer. Mlle. Jeanne André n'était évidemment pas dans son rôle et, malgré toute la bonne volonté qu'elle y a mise, le public n'a pas réussi un seul instant à se persuader qu'il avait en face de lui une Marguerite de seize ans et demi—Quinze ans, dit le livret. Cette artiste peut avoir dans certains rôles, où n'avons pas encore eu le plaisir de l'entendre, des qualités de chanteuse et de comédienne, mais elle n'a rien de ce qu'il faut pour jouer les rôles d'ingénues, et dans le personnage de Suzanne aussi bien que dans celui de Marguerite, elle a été insuffisante.

Mme. Mary-Albert remplissait le rôle de Méphisto. C'est un rôle, nous dit-on, qui lui est absolument antipathique et qu'elle ne joue qu'à contre-cœur. Nous nous en sommes aperçus avant-hier soir à plus d'une reprise; mais là où la charmante artiste s'est retrouvée elle-même, c'est dans l'idylle des *quatre saisons*, qu'elle a chantée avec un charme exquis.

Le *Petit Faust* a servi de pièce de début à M. Nigri à qui était échu le rôle du docteur Faust. Voix étendue et sympathique, excellente méthode, beaucoup d'aisance en scène et de naturel dans le jeu, voilà les qualités dominantes de cet artiste qui a conquis du coup les faveurs du public.

En ce qui nous concerne, nous lui sommes surtout reconnaissants pour la façon dont il a su être comique et amusant sans tomber une seule fois dans l'odieux burlesque dont nous avons horreur et qui rabaisse le théâtre au niveau des tréteaux de la foire.

Nos félicitations les plus vives à Mlles Blanche et Sophie Tossombroni qui ont en scène une tenue digne des plus grands éloges. On sent que ces fillettes—deux bonbons, comme dit Boléro—ont été à bonne école.

Nos compliments aussi à M. d'Armental qui s'était fait une tête de *pion* amusante au possible et bien digne de ce pensionnat abracadabrant où les filles et les garçons de quinze ans sont élèvés pêle mêle dans la plus étrange des promiscuités.

CORRESPONDANCE.

A MONSIEUR L'EDITEUR DE L'EGYPTIAN GAZETTE.

Monsieur,—Je vous serais fort obligé de bien vouloir donner aux faits suivants la publicité de votre journal.

Mardi soir, j'eus occasion d'envoyer à Minet-el-Bassal un arabe à mon service; à son retour, vers dix heures et demi, il fut saisi près du Café des Vitres par deux agents de police qui paraissaient être des turcs et qui tous deux étaient ivres.

L'un d'eux lui demanda en mauvais arabe la canne qu'il portait et sur son refus, il le maltraita gravement et finit par tirer son sabre et par briser la canne presque en deux, en proférant des menaces contre mon malheureux arabe. Il me semble que des faits semblables ne sauraient être tolérés, et si c'est à ces gens là que la sûreté publique est confiée, je suis d'avis que ce qu'il y a de mieux à faire est d'abandonner la ville.

Je suis, etc.
F. C. H.

LA SUPPRESSION DU CONTROLE

Le *Times* publie la lettre suivante de son correspondant parisien:

Il y a quelques jours encore, on s'inquiétait du mystère qui entourait les négociations engagées sur les affaires d'Egypte et de la prétendue froideur entre la France et d'Angleterre, qui aurait été la conséquence de l'insuccès de ces négociations. Il est vrai que jusqu'à présent celles-ci n'ont pas encore abouti, mais on ne saurait en déduire qu'elles aient définitivement échoué. Les relations entre les cabinets de Paris et de Londres sont des plus satisfaisante. Ces rélations font espérer que, nonobstant les difficultés de la situation, on finira par arriver à une entente.

Actuellement, voici ce qui paraît être certain. D'une part, le cabinet anglais à déclaré, sans équivoques, qu'il ne saurait rétablir le contrôle, et, d'autre part, le cabinet français, sans considérer l'abolition du contrôle comme un fait accompli et sans y avoir adhéré, ne proteste plus contre cette abolition, la considérant comme une conséquence inévitable des récents événements dont l'Egpte a été le théâtre.

Il est vrai que le gouvernement anglais a fait accompagner sa note relative à l'abolition du contrôle de projets de compensations, ce qui a causé des deux côtés une attitude expectative: l'Angleterre ayant précisé sa résolution d'abolir la base même du *condominium*, et la France ayant refusé d'adhérer à cette abolition, à moins d'une compensation.

C'est à la suite de cet état de choses que l'Angleterre a formulé, non pas une, mais plusienrs propositions, qui ont été faites et examinées avec un désir cordial et manifeste de trouver une solu satisfaisante et d'éviter tout ce qui pourrait porter atteinte aux rapports amicaux des deux nations. Jusqu'à présent, aucune des solutions proposées n'a reçu un acceuil favorable à Paris, et, à en juger par les termes positifs de ce refus du cabinet français, on pourrait même croire qu'on n'arriverait jamais à s'entendre.

Toutefois, il y a deux choses qu'il ne faut pas perdre de vue.

D'abord, le rétablissement du contrôle n'étant plus considéré par le cabinet français comme une question *sine qua non* et partant la base même du *condominium* n'existant plus, l'Angleterre, par la force même des événements, reste seule maîtresse en Egypte, car personne ne saurait même croire que si l'nne des puissances devait céder la place à l'autre, cette puissance serait l'Angleterre. Donc, par la force des événements l'Angleterre est dans la position inattaquable d'un occupant que nul ne saurait songer à inquiéter, et les divergences d'opinion entre les deux puissances ne peuvent, en conséquence, porter que sur la question des compensations et non pas sur la participation dans la direction même des affaires en Egypte.

En outre, la suprématie de l'Angleterre est constatée par le fait même que c'est elle doit offrir des compensations et que c'est avec le cabinet anglais qu'elles sont à discuter. La force des événements a été telle, que la France ne peut plus dsicuter ni *de facto*, ni *de jure*, cette suprématie conquise per l'Angleterre, et peut seulement élever des objections relativement aux offres que lui fait le cabinet anglais, offres qui n'ont pas le caractère d'un équivalent, mais qui ne sont motivées que par le désir de maintenir les bonnes relations entre les deux puissauces.

Un autre fait qui ne doit pas être perdu de vue, c'est que l'Angleterre se trouve en contact avec la France dans toutes les parties du monde et que, précisément au moment où la France fait preuve d'obstination vis-à-vis des projets anglais en Egypte, l'Angleterre parait désirer des explications sur les actes de la France à Tunis, au Congo, au Tonkin et à Madagascar. Il est donc à présumer que, des deux côtés, il y a des concessions à faire et des preuves de bon vouloir à donner.

M. Thiers a dit en 1876: "Une fois que nous serons en froid avec l'Angleterre, nous la rencontrerons sur chaque point du globe." Ne serait-il pas de bonne politique de montrer qu'on ne croit pas les intérêts anglais menacés dans les pays que protège la France et qu'en revanche cette dernière peut aussi avoir confiance dans la protection anglaise là où existent des intérêts français?

Que la France donne donc satisfaction à l'Angleterre en reconnaissant sa position en Egypte et qu'elle lui dise: "Je reconnais que j'ai refusé de me joindre à vous au moment critique; je reconnais que vous avez étouffé la rébellion et rétabli l'ordre et la sécurité. Je reconnais que vous êtes actuellement maitresse de l'Egypte et j'accepte ce fait accompli. Je ne ferai assurément rien contre vous et la nation qui a refusé de se joindre à vous renversera les ministres qui voudraient adopter une attitude hostile à votre égard. L'Egypte est dans vos mains et j'accepte cet état de choses. Mais, après avoir fait cette concession de ma part, discutons ensemble les moyens par lesquels vous entendez sauvegarder mes intérêts dans ce pays, — intérêts financiers, maritimes, commerciaux, fiscaux; intérêts de mes citoyens résidant en Egypte, de mes navires, de mon commerce d'importation et d'exportation. En un mot, discutons les garanties que vous pourrez m'offrir pour la protection de tous les intérêts français en Egypte."

LES COFFRES-FORTS DE LA MAISON MILNERS.

Quelque temps après l'incendie et le pillage d'Alexandrie, nous avons eu l'occasion de parler de l'estime et de profonde admiration qu'a causée dans les différents cercles de notre ville la conduite de MM. Milners qui, sans s'occuper de leur risque personnel ou des frais que cela entraînerait, ont envoyé des représentants spéciaux dans le louable but d'aider leurs clients et le public en général, à se tirer d'embarras et à ouvrir les coffres-forts. Nous enregistrâmes également à cette époque les heureux résultats constatés à l'ouverture; le contenu avait défié la violence du terrible incendie aussi bien que les efforts non moins violents des pillards qui ne purent ouvrir ou briser un seul des coffres-forts provenant de leur fabrique.

Mais nous pouvions difficilement supposer qu'en ce moment, c'est-à-dire cinq mois après les incendies de juillet, nous reviendrions sur le même sujet; car nous le considérions comme épuisé, et croyions pleinement, d'accord en cela avec tous nos concitoyens, que tout coffre-fort, de quelque force ou de quelque fabrique qu'il sortit, abandonné pour une cause quelconque, chauffé dans des ruines fumantes et laissé dans de la chaux en ignition jusqu'au moment actuel, pouvait être construit de façon à résister à un ordre de choses semblable et sans précédent.

Cependant, quelque incroyable que cela puisse paraître aux personnes qui ne sont pas sur les lieux, il est prouvé que, non pas un seul, mais quatre coffre-forts Milners, sortis il y a quelque jours, des ruines encore chaudes, ont préservé leur contenu d'une merveilleuse façon à la grande surprise et au grand contentement des intéressés. Le premier de ces coffres-forts surprenants, qui renfermait des livres et des objets de valeur appartenait à M. V. A. Pepe, deux autres renfermant quelques papiers qui y avaient été laissés appartenaient à Mess. Sursock frères et le quatrième qui contenait des objets et des parures en diamant, en or et en argent appartenait à Mess. Tilche et fils. Ce dernier était brûlant lorsqu'il fut retiré des ruines, il y a huit jours, et cependant son contenu se trouvait dans une condition satisfaisante. Ces coffres-forts ont été ouverts en public dans la rue Chérif Pacha et dans la rue du Cimetière en présence des experts désignés par le Tribunal, des propriétaires ou de leurs représensants et d'un nombreux public de différentes nationalités. En face de résultats aussi positifs, tout commentaire de notre part serait superflu. On doit, toutefois, nous excuser si nous relatons une fois de plus notre admiration pour les coffres-forts Milner's qui ont si bien démontré leur supériorité.

On a plaisir à penser combien l'on se sent en sûreté lorsqu'on a placé ses valeurs dans un de ces gardiens invulnérables. Il n'est pas nécessaire d'ajouter que MM. Milners ont reçu, comme récompense bien méritée, des attestations de ces résultats singulièrement heureux, attestations qui iront augmenter la magnifique collection de certificats innombrables précédemment obtenus par eux dans ce pays et dans toutes les parties du monde. Des archives de cette nature sont, à notre avis, infiniment préférables, autant aux yeux du public qu'à ceux de MM. Milners eux-mêmes, à toute la collection de médailles, de prix et de récompenses nombreuses obtenus par MM. Milners à diverses expositions.

Il n'est pas sans doute hors de propos puisque nous avons abordé le sujet, de prévenir les banquiers et les négociants, ainsi que ceux qui sont dépositaires de valeur appartenant à l'Etat, et qui sont dans l'intention de reconstruire ou de modifier leurs établissements, que M. Roussin, le représentant de MM. Milners, se trouve actuellement à Alexandrie (Hôtel Abbat) prêt à rendre tout service ou à donner tout renseignement. Nous savons qu'il a avec lui tous les matériaux nécessaires, dessins, esquisses, etc. pour toute espèce de chambres de sûreté, portes en fer etc, et nous ne saurions trop recommander de le consulter au moment de reconstruire ou de réparer des locaux, afin de mettre à l'abri d'une catastrophe, même semblable à celle de Juillet dernier, la partie de ces constructions apte à renfermer les objets de valeur.

FAITS DIVERS.

Le Parlement autrichien est entré en séance le 5 décembre. Quoique les vacances de Noël doivent bientôt mettre un terme à son activité, on attend avec une vive impatience l'ouverture de la session, parce qu'on croit qu'elle présentera une physionomie nouvelle. En effet, déjà M. Lienbacher, qui a tant fait parler de lui dans les dernières sessions, a déclaré ouvertement ne plus vouloir suivre la politique de la droite, à laquelle il reproche l'absence d'un programme et la prépondérance des intérêts des nationalités au détriment des intérêts communs.

Cette défection est d'une certaine importance; mais on annonce de plus la formation d'un nouveau parti sous la conduite de l'ancien président de la Chambre, le comte Coronini. Si ce dernier réussissait vraiment à former un centre autour duquel se grouperaient tous les éléments de la droite et de la gauche, qui, fatigués des continuelles et stériles discussions sur les nationalités, n'auraient en vue que le bien de la monarchie et des populations de quelque nationalité qu'elles fussent, le programme du comte Taafe pourrait enfin se réaliser et le gouvernement s'affranchirait de la contrainte où il se trouve, par suite des réclamations toujours plus impérieuses des Tchèques et des Polonais.

Ce sont ces derniers en vérité qui grâce à [illegible] nombre et à la discipline qu'ils savent maint[illegible] dans les rangs de leurs députés, dominent la sit[illegible]tion qu'ils savent exploiter admirablement à le[illegible] avantage et au détriment non seulement du res[illegible] de la monarchie, mais même de leurs propre[illegible] alliés.

Un centre, ne fût-il que d'une trentaine de membres, suffirait pour briser ce joug et pour mettre le gouvernement à même de réaliser ses pro[illegible] de réformes administratives et économiques, qui jusqu'à présent ont toujours dû céder le pas aux questions d'un intérêt local. Il ne serait pas même nécessaire que le nouveau parti fût ministériel, il suffit qu'il ne soit ni polonais ni tchèque, ni allemand, mais qu'il pense au bien de tout l'Etat représenté par le Parlement.

Quelque temps après la clôture des délégations à Pesth, il semblait que les journaux autrichiens et hongrois se fussent donné le mot pour annoncer une guerre contre la Russie comme certaine, comme inévitable; comme motif de ces bruis absurdes on colportait la nouvelle que le ministre de la guerre avait fait entrevoir cette éventualité dans les explications confidentielles qu'il avait données au sein de la commission du budget. Or il est certain que le ministre n'a pas tenu un tel langage, et de plus, comme pour bien démontrer l'absurdité de toutes ces clameurs belliqueuses, le ministre des affaires étrangères russe, M. de Giers, fait le pélerinage de Varzin et annonce son arrivée à Vienne, lors de son retour d'Italie pour se rendre à Saint-Pétersbourg.

En admettant même que M. de Giers fasse sa tournée uniquement dans le but de s'informer de la santé du comte Kalnocky, son collègue autrichien, le fait seul de voir le ministre russe au Ballplaz à Vienne, n'est-il pas le signe le plus certain que la Russie ne trame en ce moment aucune action contre l'Autriche?

Ce fantôme d'une guerre contre la Russie qui paraît de temps en temps dans la presse austro-hongroise, pourrait bien, à force de se montrer, rendre impuissants les efforts des deux gouvernements, qui sont animés des meilleures intentions pour la conservation de la paix. On dit bien que la Russie crée des voies stratégiques, qu'elle arme ses forteresses, qu'elle en élève d'autres, mais ne fait-on pas la même chose en Autriche? Des deux côtés on se tient sur ses gardes, cependant il est certain que si l'on en arrivait aux mains, ce ne serait pas l'Autriche qui aurait cherché la querelle.

Un pauvre diable se présente chez le directeur d'une compagnie financière pour obtenir un emploi.

— Que savez-vous faire? lui demande le directeur.

Pas de réponse.

— Répondez-moi donc.

— Je suis sourd, monsieur, répond le solliciteur très-timidement.

— Sourd... parfait! Vous entrerez dès demain dans la maison... bureau des réclamations.

Les chiens Hovas.

Il y a à Madagascar une race de chiens d'une intelligence hors ligne, et qui déploient, pour se garer des crocodiles, un stratagème des plus ingénieux.

A Madagascar, la plupart des rivières sont peuplées de caïmans et de gros crocodiles. Aussi, quand un chien veut traverser une rivière, il s'arrête sur le bord du rivage, gémit, aboie, hurle de toutes ses forces. Au bruit qu'il fait, le crocodile, très friand de la chair canine, vient à l'endroit d'où partent les aboiements: les caïmans les plus éloignés abandonnent leur retraite pour s'emparer du chien. Celui-ci jappe, aboie, et la comédie dure tout le temps qu'il juge nécessaire pour attirer ses ennemis; puis, lorsqu'ils sont là, tout près, cachés dans la vase, se gaudissant entre eux et savourant d'avance une proie si facile, le chien part comme une flèche, va passer en toute sécurité la rivière à cinq cents mètres au-delà, jappant et bondissant sur la plage pour se moquer de son ennemi qui se laisse toujours prendre à cette ruse.

Ce n'est pas trop bête pour un chien.

Nos lecteurs ne liront pas sans intérêt la dernière proclamation faite par le roi de Corée.

En voici le texte:

J'ai été pendant dix-neuf ans à la tête de la nation et manquant de principes vertueux j'ai régné d'une manière déréglée. J'ai négligé la justice; l'administration publique a perdu la confiance de la nation qui est devenue mécontente. Moi seul, suis responsable de ces scandales. Des désastres se sont abattus sur moi, mais par ma propre faute. Je me repens, mais hélas, il est trop tard. Depuis mon avènement j'ai prélevé de lourds impôts pour satisfaire mon goût et élever des constructions, ruinant de la sorte le peuple. C'est là mon péché. J'ai fréquemment altéré la valeur de l'argent et fait tuer des innocents. Je confesse ma faiblesse. J'ai péché en détruisant les temples et en négligeant les conseils des sages. J'ai péché en négligeant l'administration des affaires publiques. J'ai péché en écoutant les supplications des flatteurs et en gaspillant de l'argent pour eux. J'ai péché en négligeant d'employer des ministres capables et en transférant mes pouvoirs à une clique égoïste et incompétente.

Par mes fautes j'ai perdu le respect dû au trône. Par ma faute le vol et le scandale se sont étalés au grand jour, des criminels ont échappé aux punitions, et les malheurs du peuple ont été ignorés. Par ma faute, et bien que les relations étrangères aient commencé depuis quelques années, les affaires ont été mal gérées et le mécontentement a pris naissance. La colère des Dieux s'est réveillée à la fin, et mon peuple s'est pris à me haïr. Des troubles ont eu lieu plus de cent fois, le peuple a méprisé les édits royaux et a proféré des insultes contre les membres de la famille royale. Mon œuvre est criminelle et a troublé l'esprit de l'Empereur (de Chine); j'ai enlevé la tranquillité à la nation. Par ma faute, le pays a perdu l'amitié des Etats voisins et est devenu la risée du monde.

Hélas! j'ai honte de me montrer à mes vassaux et à mes sujets; j'ai honte d'occuper le trône que j'ai représenté jusqu'alors d'une façon indigne. Pardonnez-moi mes transgressions multiples, je suis maintenant décidé à me repentir. Je supprime toutes les lois injustes pour le peuple. J'ai l'intention de choisir à l'avenir des ministres capables, afin que le pays soit convenablement gouverné.

Je désire que la nation se joigne à moi, pour restaurer la prospérité nationale. Les soldats impériaux (chinois) ont réprimé les récents désordres, et voulant faire amende pour mes erreurs passées, je rends la liberté à tous les prisonniers injustement arrêtés. J'ai à cœur de sauver le pays et c'est dans ce but que je publie cet édit.

20 juillet, 8e année de Kwan-sui.

La plus ancienne date de l'antique Chaldée.—Pour fixer la date en question nous avions déjà un précieux indice; nous savions qu'il fallait placer vers 1800 avant Jésus-Christ le règne d'Ismidagan, dont les inscriptions étaient les plus anciennes qui nous fussent connues. Elles nous permettaient de contrôler les données venues de Bérose par l'intermédiaire des Grecs, et d'attribuer à son système chronologique une valeur considérable en ce qui concerne les temps historiques, dont le commencement était fixé vers 2517 ans avant notre ère. Avant cette époque ont régné en Chaldée des rois qui sont déjà sémitiques et qui sont, d'après M. Oppert, postérieurs à Urbagus Dungl et aux princes que nous ont révélés les antiquités découvertes par M. de Sarzec.

Une trouvaille faite au British Musæum par M. Pinchees, ajoute M. Oppert, dont nous résumons la communication, fournit une donnée sûre au sujet de deux rois très connus, le roi Sargon Ier et son fils Naram-Sin.

Un cylindre du roi Nabonid, qui a règné de 555 à 538, recueilli à Abou-Abba, sur l'emplacement de l'antique cité de Sippara, porte une inscription qui mentionne la guerre entre Cyrus et Astyage. Le texte rappelle les fouilles opérées dans le temple du soleil d'Agadé et de Sippara. Nabonid, car c'est lui qui, comme d'ordinaire, prend la parole, ajoute: "Le cylindre de Naram-Sin, fils de Sargon, que, depuis 3,200 ans, aucun roi parmi mes prédécesseurs, n'avait vu, Samas, le grand seigneur de Siparra... me l'a révélé..."

Naram-Sin vivait donc entre 3,800 et 3,700 ans avant Jésus-Christ. C'est à cette époque que remontent les dynasties sémitiques de la Chaldée. M. Oppert avait, dès 1852, fait connaître le nom de Naram-Sin, inscrit sur un vase d'albâtre, qui a été perdu. L'inscription portait: "Naram-Sin, roi des Quatre-Régions. Vase poli de Maggan (Egypte)." Nous possédons aussi des textes astrologiques qui ont trait à l'expédition de Naram-Sin contre Maggan. Un vase de la collection de Sarzec présente encore le nom de Naram-Sin, qualifié "Roi des Quatre-Régions".

L'inscription de Nabonid, un prince évidemment lettré, très curieux de ne laisser périr aucun des monuments du passé et méritant le titre de roi archéologue, cette inscription dit:

"La pierre (ou plutôt, suivant la remarque de M. G. Perrot, le *cube de briques*) formant l'angle de la fondation du temps d'E-Ubbar, dans la ville du Feu Eternel (Agadé), n'avait pas été vue depuis les temps antérieurs à Sargon, roi de Babylone, et à Naram-Sin, son fils... Kurigalza, roi de Babylone qui régna auparavant, chercha la pierre de fondation de E-Ubbar et ne la trouva pas. Il fit ensuite une proclamation, disant: La pierre de fondation de E-Ubbar, personne ne la trouvera... Le roi raconte comment Assarhaddon avait cherché le même monument, comme Nabuchodonosor avait exécuté des fouilles dans ce but pendant trois ans, tout cela en vain.

Quant au Sargon, père de Naram-Sin, il est cité comme ayant fait composer des textes astrologiques. L'inscription la plus curieuse, relative à ce prince, est ainsi traduite par M. Oppert:

"Je suis Sargon, le roi puissant, le roi d'Agadé. Ma mère était une princesse; mon père, je ne le connus. Le frère de mon père le chassa dans la montagne. Ma ville est Azupirani, située sur les bords de l'Euphrate. Ma mère, la princesse, me conçut et m'enfanta en cachette. Elle me mit dans un panier d'osier et boucha la porte (du panier) avec du bitume. Elle me jeta dans le fleuve, qui ne m'engloutit pas. Le fleuve m'entraîna et me porta à Akki le laboureur. Dans sa bonté, Akki le laboureur me retira du fleuve; Akki le laboureur me prit comme son enfant et m'éleva. Akki le laboureur me plaça dans sa tribu de forestiers. Parmi les hommes de ma tribu la déesse Istar m'a grandi. Pendant quarante-cinq ans je possédai le pays. Je régnai sur ceux dont la tête est ombragée (?); je traversai des contrées difficiles à passer; j'allai dans des chars de bronze..."

C'est, on le voit, une légende assez semblable à celles de Moïse, de Cyrus, de Romulus et de Rémus.

IMPORT MANIFESTS.

Per S.S. *Thebes* arrived from LIVERPOOL 11th December.

To Order—7 packages merchandize, 25 cases whiskey, 200 cases rum, 1 case boots, 1 case claret
Schneider & Zahn—20 bales bags, 1 cask whiskey, 1 cask potatoes
A. Cotterill—1 cask ornaments
J. A. Kienast & Co.—1 bale leather, 1 package merchandize
F. Galetti—7 packages merchandize
Hassan A. Sallami— 2 packages merchandize
A. Joannides & Co—10 „ „
A. Stross— 2 „ „
A. V. Philip— 1 „ „
Awad Hanna & Co.—4 „ „
Peter Black—2 chests, drawers
Order—30 barrels ginger ale, 122 packages rope
G. Rizzo—1 package merchandize
A. Caillard—8 cases merchandize
A. R. Nicol—2 cases stores
W. Bowlby—3 cases stores
Order—165 barrels linseed oil, 1 case trieyelrs, 1 case carriage, 1 case cab, 1 b. matting 7 b. merchandize, 6 cases merchandizes, 1 b. merchandize
J. Paschal—2 b. blanckets
Order—2 b. merchandize
L. Menhausen—376 bags rice
Peel & Co.—12 bales cottons
Flli K. Macri—2 cases hosiery, 2 cases boots, 1 bale carpets
Walker & C.—77 packages provisions
A. Despott—5 cases butter, 20 boxes soap
R. J. Moss & C.—1 package effects, 3 packages, 1 case clothes
L. Chalons—1 case linen
Lebet et Bovet—1 case woollens
F. Fate—1 case merchandize
Order—48 casks and 39 cases provisions
George Christo—1 case effects
Dracatos & C.—1 case perfumery
Choremi Benachi & C.—1187 bales hoops iron
C. Carrenas—30 thads stout
R. J. Moss & C.—2 tin boxes effects, 10 packages private effects, 1 cask glassware
Kuster et Knoepfel—230 bott. beer, 1 case show cards
A. Gany—60 barrels bott, beer, 1 case show cards
D. Eustathion—25 barrels oil
R. O. Chaplin & C.—300 barrels and 128 kils beer
I. Antoniadi—3 cases provisions
Order—12 cases whiskey, 20 cases milk, 16 packages merchandize
R. J. Moss & C.—2 packages effects
Order—155 packages merchandize
P. A. Primi frères—1 package merchandize
M. B. Bros—12 „ „
S. R. Besso—1 „ „
M. Lahabi—3 „ „
Order—8 „ „
United States Consul—1 case „
D. Misrahi et Saches—2 packages „ 255 bags coffee
H. Beard & C.—1 case cotton
Allen Alderson—1 piston
Société russe de pressage—2994 bales hoops
Stross Bross—1779 „ „ 12 cases, 1 safe
S. E. Mortimer & C.—50 hods stout
Order—500 bags rice, 50 barrels oil
G. Marcus & Co.—13 cases safes
C. F. Moberly Bell—1 case effects, 1 package effects, 5 cases effects, 1 case boots
J. Mortimer & Co.—50 boxes cheese, 1 cask bacon
Order—3 packages marchandize, 1 box marchandize, 16 tubs copper bottoms, 52 bundles copper, 30 barrels oil
Awad Hanna & Co.—2 cases stationery
Order—3 bales cottons, 3 cases calico, 200 packages provisions, 2 cases wine
G. Fortuna & Co.—1 case marchandize
Flli. K. Macri—6 cases blankets
K. D. Caragianni—70 coils cordage, 40 cases whiskey
P. Cicolani & Co.—3 cases marchandize
Kortenhaus et Hamerstin—1 case marchandize
Order—1 package marchandize, 40 cases brandy
Lebet et Bovet—100 cases wine
L. Müller—879 bales hoops, 4 bales marchandize
L. Menshausen—90 barrels oil, 200 cases starch
R. J. Moss & Co.—10 fierces lard, 15 boxes cheese, 20 barrels flour, 5 packages provisions
Order—25 barrels linseed oil, 250 bags rice, 30 barrels oil, 30 barrels cotton oil, 200 bags rice, 50 barrels linseed oil
Stross brother's—10 bales twist, 10 bales cottons, 1 bales cotton waste
Order—2 cases hats
J. A. Kienast & Co.—2 packages marchandize
Midland Engineering & Co.—24 bars anglè iron, 6 hand trucks, 1 case steel bars
F. Perry—1 bale towels, 1 case bedsteades, 1 bag
C. S. Lusena—1 case crucibles, 1 case bedsteads, 1 truss laces, 1 case plates, 1 cask files, 2 cases tools, 3 cases merchandize
Order—1 tierce iron, 1 cask h'ware, 18 packages provisions &c.
James Inglis—2 barrels flour, 6 cases groceries
A. Locher—1 bundle spades, 1 bundle shovels, 1 cask h'ware, 2 casks nails, 1 case h'ware
Order—25 barrels oil, 1,000 bags rice
Kuster & Knoepfil—1,435 bundles hoops, 1,062 bundles bar iron, 1,865 bars bar iron, 312 bundles bar iron, 622 bars bar iron, 80 bundles bar iron, 161 bundles hoops iron, 81 bordles sheet iron
Allen Alderson & Co.—1 cornmill, 2 millstones, 10 pieces and packages machinery, 1 corn mill, 1 millstone, 7 pieces and packages machinery, 17 pieces pumps, 2 engine case, 20 pieces machinery, 2 engine case, 20 pieces machinery, 10 cases cotton gins, 5 cases iron safes
D. J. Argiri & Co.—60 cases candles.
Order—30 cases cheese, 10 packages marchandize
R. J. Moss & Co.—1 trunk effects

FROM ALGIERS.

Mr. Hopper—1 cask wine
R. J. Moss & Co.—1 cask wine
Demetris Neri—10 barrels herrings
G. Martinex—3 cases furniture, 1 dozen chairs
C. C. Buhagiar—1 case cigars
P. P.—3 cases cigars
F. Bencini—31 cases wine, 23 provisions, 8 casks provisions, 1 case cigars, 2 cases currants, 3 cases specie, 2 bags salt, 1 bundle game
Elia Saporta—3 cases cigars
R. J. Moss & Co.—2 bales bags
G. Butigieg—17 barrels cheese.

EXPORT MANIFESTS.

Par le vapeur anglais *Roumelia*, parti le 10 Décembre 1882 pour LIVERPOOL:

B. J. Coury & Co.—	210	balles cotons.
Carver & Co.—	551	„ „
Toriel et Gheballi—	42	„ „
R. Rolo e figli—	221	„ „
Mohr et Fenderl—	135	„ „
G. Frauger & C.—	219	„ „
F. C. Baines & C.—	26	„ „
E. Mallison & C.—	260	„ „
Alex. Minotto—	48	„ „
Flli Apostolidis—	100	„ „
Peel & Co.—	82	„ „
Sinadinò Ralli & Co.—	205	„ „
C. T. Rodocanachi—	90	„ „
Joseph Nasser—	34	„ „
B. Tilche e figli—	110	„ „
Aïdé frères—	36	„ „
J. Planta & C.—	150	„ „
G. Chrysoveloni & C.—	352	„ „

Carver & Co.—100 balles Mégass.
Ludwig Muller—13 balles laine
Allen Alderson & Co.—23 colis de fer, 2 caisses de fer
Ludwig Muller—8 caisses provisions
George Archer—9 caisses marchandises
Balli Brothers—6100 quarters fèves
Carver & Co.—60 ardebs maïs
B. J. Coury & Co.—500 ard- fèves.

Par vapeur anglais *Arcadia*, parti le 10 Décembre pour LIVERPOOL:

Carver & Co.—	381	balles cotons
Blech & Co.—	150	„ „
L. Hammeran—	142	„ „
George Rieken—	290	„ „
Sinadino Ralli & Co.—	26	„ „
Maeco Levi Carasso—	43	„ „
Ap. C. Pringo	642	„ „
D. Haselden	282	„ „
G. Frauger & Co.—	29	„ „
Aidé frères—	83	„ „
John Lagouic—	102	„ „
B. J. Coury & Co.—	134	„ „
Peel & Co.—	360	„ „

Carver & Co.—50 mégass
Anastasiadis & Co.—1500 ardebs fèves.

BULLETIN SANITAIRE
D'ALEXANDRIE.

Du 13 Decembre 1882.

Mortalité générale.

Hommes	2
Femmes	1
Garçons	13
Filles	7
Total...	23
Avortements	1

Causes des décès.

Maladies ordinaires	23

Observations.

Indigènes	20
Européens	3
Total...	23

Naissances (indigènes).

Garçons	18
Filles	20
Total...	38

Alexandrie, le 13 Decembre 1882.

DÉPARTS DES MALLES POUR L'ÉTRANGER

Du 10 au 17 Décembre 1882.

PAQUEBOTS.	VOIES.	JOURS.	OBJETS Ordin.	OBJETS Recom.	MANDATS Jours.	MANDATS Heures.
			heures.	heures.		
Autrichien	Corfou	Mardi	2 soir	1½ soir	Mardi	Midi
Autrichien	Leros	Mardi	3 soir	2½ soir	—	—
Messageries	Naples	Mardi	8 mat.	7½ mat.	Lundi	6 soir
Anglais	Chypre	Merc.	8 soir	—	—	—
Anglais	Beyrout	Jeudi	—	—	—	—
Autrichien	P.-Saïd	Vendr.	10 mat.	9½ mat.	—	—
Russe	Smyrne	Vendr.	—	—	—	—
Russe	Syra	Vendr.	11 mat.	10½ mat.	—	—
Italien	Catane	Samedi	8 mat.	7½ mat.	Vendr.	6 soir
Khédivié	Pyrée	Merc.	9 mat.	8½ mat.	Mardi	6 soir
Messageries	P.-Saïd	Samedi	3 soir	—	—	—
Fraissinet	Malte	Diman.	—	—	—	—
Rus e	P.-Saïd	Diman.	—	—	—	—
Egyptien	—	—	—	—	—	—

Le Propriétaire-Directeur:—A. V. PHILIP.
THE EGYPTIAN GAZETTE Printing Office, Boulevard de Ramleh, Alexandria.

FIRE INSURANCE.

Norwich Union Fire Insurance Society,

(ESTABLISHED IN 1797)
AMOUNT INSURED:—£125,000,000.
Unquestionable Security.—Large Reserve Funds.—Losses settled with promptitude and liberality.
PRINCIPAL OFFICES:—LONDON, 50, FLEET STREET,—NORWICH, SURREY STREET.
Agents for Egypt: **R. J. Moss & Co.,** ALEXANDRIA.
At CAIRO apply to Messrs. SCHNEIDER & ZAHN.

R. J. MOSS & Co.

THE MOSS STEAM-SHIP Co., Limited (Messrs JAMES MOSS & Co., Managers, LIVERPOOL).—Weekly departures for LIVERPOOL calling at Malta, taking Goods at through Rates for London, Hull, Glasgow, Hamburg, Rotterdam, Cronstadt, New-York, Boston &c.
S.S. ATLANTIC,
now in port, to sail on or about Thursday 14th inst., followed by the
S.S. THEBES.
First Class Passage to Liverpool £15.

THE BRITISH INDIA STEAM NAVIGATION Co., Limited (P. MAC-NAUGHTON, Esq., Secretary, GLASGOW).—Regular communication with Ports of the Red Sea and the East Coast of Africa, Persian Gulf and India (See advertisement below).

THE STAR LINE OF STEAMERS, Limited (Messrs. RATHBONE BROTHERS & Co., Managers, LIVERPOOL), trading between Liverpool, Calcutta, Colombo and London.

THE OCEAN STEAM-SHIP Co. (ALFRED HOLT, Esq., Manager, LIVERPOOL).—To and from the Straits and the Ports of China and Japan.

Messrs. H. BRIGGS, SONS & Co.'s HULL LINE OF STEAMERS.

THE ORIENT LINE OF STEAMERS (Messrs. ANDERSON ANDERSON & Co., Managers, LONDON) to and from Australia.

Agents to Messrs. Geo. W. Wheatley & Co.—Goods forwarded to all parts of the world.

The Standard Marine Insurance Company, Limited. | **The Universal Marine Insurance Company, Limited.**
Messrs. Forwood Brothers & Co., London, Underwriters.
The Liverpool Underwriters Association.
The Norwich Union Fire Insurance Society.
Lighters on hire.—Towage by S. S. MOSQUITO.—Coals always in stock afloat and on shore.
For information in CAIRO, apply to Messrs. SCHNEIDER & ZAHN, Strada della Chiesa Cattolica.

BRITISH INDIA
STEAM NAVIGATION COMPANY, LIMITED.
MAIL AND PASSENGER STEAM SHIPS.
SAILING FROM SUEZ

FORTNIGHTLY TO	1882.	FORTNIGHTLY TO
KURRACHEE & PERSIAN GULF, (Monthly ZANZIBAR) carrying Portuguese Govt. Mails.		COLOMBO, MADRAS, and CALCUTTA, in connection with Co.'s Indian Mail Lines.
Homeward.—S.S. GOA.....18th Dec.		*Homeward.*—S.S. INDIA.....14th Dec.
Outward. —S.S. PATNA.....14th Dec.		*Outward.* —S.S. REWA.....14th Dec.
These Steamers call at ALGIERS and LISBON.		These Steamers call at MALTA.

Queensland Royal Mail Line between London and Brisbane.
MONTHLY CONTRACT SERVICE.
SAILING FROM SUEZ
Calling at ADEN, BATAVIA, COOKTOWN, BOWEN, ROCKHAMPTON, Outward,—and PORT-SAID, Homeward
Homeward.—S.S. CHYEBASSA.....18th Dec. | *Outward.*—S.S. DORUNDA.....3rd Jan. 1883

REMARKS.—Surgeons and Stewardesses carried. Ice rooms, Punkahs and every comfort for a tropical climate. Passengers and Cargo booked through, to Continental and American Ports and to all important Ports on Coast of INDIA, PERSIAN GULF, BURMAH, STRAITS SETLEMENTS, EASTERN ARCHIPELAGO PORTS, BATAVIA and QUEENSLAND PORTS to BRISBANE and ZANZIBAR and EAST AFRICAN PORTS to DELAGOA BAY. Rates of Passage money, as below, include table for First and Second class Passengers *only*, but not wines or spirits, which may be had on board for payment. Return tickets available for Six Months from date of landing are issued to Passengers at a reduction of one Fifth, and for Twelve months of one Tenth on the Return passage money. Passengers are allowed to break the voyage at any intermediate Port and proceed by following steamer in which there may be accomodation.

FIRST CLASS RATES OF PASSAGE MONEY FROM SUEZ TO

Jeddah	£ 8 —	Bagdad	£ 60 —	Rangoon	£ 40 —	Rockhampton	£ 57 15
Hodeidah	„ 12 —	Zanzibar	„ 40 —	Penang	„ 45 —	Brisbane	„ 58 17
Aden	„ 15 —	Mozambique	„ 45 —	Singapore	„ 50 —	Naples	„ 10 10
Kurrachee	„ 31 10	Delagoa Bay	„ 50 —	Batavia	„ 50 —	Malta	„ 8 —
Bombay	„ 31 10	Colombo	„ 30 —	Cooktown	„ 54 10	Algiers	„ 15 —
Bushire	„ 50 —	Madras	„ 35 —	Townsville	„ 55 11	Lisbon	„ 15 10
Bussorah	„ 52 —	Calcutta	„ 37 —	Bowen	„ 56 13	London	„ 15 15

Second Class, Two thirds,—and Deck Passengers, One fourth of First Class Fares.
AGENTS IN LONDON, Messrs. GRAY DAWES & Co., 13, Austin Friar's E.C.
MANAGING AGENTS IN INDIA, Messrs. MACKINNON MACKENZIE & Co., CALCUTTA.
AGENTS AT PORT SAID, for the London, Calcutta and Persian Gulf Lines, Messrs. WORMS JOSSE & Co.,
AGENTS AT PORT SAID, for the London and Queensland Line, Messrs. WILLS MANCHE & Co
AGENTS AT CAIRO, for *all* Lines, Messrs. THOS. COOK & SON.
AGENTS AT ALEXANDRIA, for ditto, R. J. MOSS & CO.
For further particulars Freight or Passage apply to
G. BEYTS & Co., SUEZ.

Anchor Line Steamers
HENDERSON BROTHERS, GLASGOW.
Fortnightly sailings between GLASGOW, LIVERPOOL & BOMBAY.
First Class Passenger Steamers carrying Surgeons and Stewardesses.
Booking Passengers and Cargo through to CONTINENTAL and AMERICAN PORTS.
DEPARTURE from SUEZ.—Homeward.
S.S. AUSTRALIA, on or about the 17th Dec., for LIVERPOOL.—First Class Fare to NAPLES 10 guineas, MARSEILLES 12 guineas, LIVERPOOL 15 guineas.
DEPARTURE from SUEZ.—Outward.
S.S. ALSATIA, on or about the 16th Dec. direct for BOMBAY.—First Class Fare 30 Guineas.
S.S .....; on or about the 16th Dec. for CALCUTTA.
Agents at ALEXANDRIA, Messrs. HEWAT & Co.
For further particulars freight or passage apply to
G. BEYTS & Co., SUEZ.

CLAN LINE STEAMERS.
CAYZER IRVINE & Co., LONDON, LIVERPOOL and GLASGOW.
REGULAR FORTNIGHTLY SAILINGS BETWEEN
GLASGOW LIVERPOOL & BOMBAY.
First Class Passenger Steamers specially built for the trade, carrying Surgeons and Stewardesses.
Passengers and Cargo booked through to EUROPE CONTINENT and AMERICA.
DEPARTURE FROM SUEZ.—Outward.
S.S. CLAN STUART, on or about the 15th Dec., direct to BOMBAY.—FARE: £30.
S.S. CLAN MACLEAN, on or about the 17th Dec., for CALCUTTA.
DEPARTURE FROM SUEZ.—Homeward.
S.S. ....., on or about the 15th Dec., for LIVERPOOL.—FARE: £15.
Agents at ALEXANDRIA:—Messrs. HEWAT & Co.
„ PORT SAID:—Messrs. BAZIN & Co.
For further particulars, freight or passage apply to
G. BEYTS & Co., SUEZ.

Feuilleton de l'EGYPTIAN GAZETTE.

(16)

SAUVAGEONNE

PAR

ANDRÉ THEURIET.

Francis l'apercevait de profil. Le front busqué et le menton saillant de l'adolescente se découpaient nettement sur le fond verdoyant des cépées. Le rouge vif de ses lèvres se détachait dans l'ombre, tandis que le haut et sa tête demeurait en pleine lumière et que le soleil flambait dans les crépelures de ses cheveux roux.

— Drôle de créature! pensait Francis en l'écoutant croquer bruyamment sa pomme juteuse... Que vous détestiez votre futur beau-père, reprit-il tout haut, cela se comprend, mais que vous le gouverniez à votre gré comme votre mère adoptive, ce sera probablement plus difficile... Il aura sa volonté, lui aussi, et il essaiera peut-être de vous faire plier à son tour.

— Je ne l'engage pas à essayer! grommela-t-elle entre ses dents.

— Hein! objecta le garde-général en dissimulant une grimace de mécontement, il sera le maître, et il faudra que vous cédiez pour avoir la paix.

— Plutôt que de céder, je quitterai la Mancienne.

— Et où irez-vous?

Elle releva vers lui sa figure expressive, et un éclair de menace passa dans ses yeux étincelants:

— Dans le bois... On dit que j'y suis née: j'y retournerai.

Le garde-général haussa les épaules. Il se trouvait maintenant édifié sur le caractère et les dispositions de sa future belle-fille; il tira sa montre:

— Déjà onze heures! il faut que je me remette en route.

— Vous demeurez loin d'ici? demanda Denise en penchant la tête de côté pour regarder le jeune homme sans être gênée par le soleil.

— A deux bonnes lieues, près de Rouvres.

— C'est dommage que vous ne soyez pas du pays!... J'aurais eu du plaisir à tailler une causette avec vous de temps à autre... Vous avez l'air bon enfant, quoique un peu moqueur.

— Grand merci!... Nous nous reverrons peut-être un de ces jours.

— Oui, lui cria-t-elle, si vous repassez par ici, entrez à la Mancienne, je vous présenterai à maman!

— Et à votre beau-père? ajouta ironiquement Francis en s'éloignant.

— Oh! lui!... Voilà pour lui! s'exclama-t-elle en passant rapidement l'un de ses doigts sous son nez avec un geste de gamine.

Elle avait changé de posture. Maintenant à genoux, le dos incliné, le cou tendu, arrochée d'une main à un brin de noisetier, elle regardait le garde-général descendre lentement à travers les cépées qu'il dépassait de la tête. Les pupilles dilatées de la fillette avaient la fixité sournoise et l'éclair anxieux de celles du chat quand il oblique le corps et penche la tête pour observer un objet dont la nouveauté l'intrigue et l'émeut. Ses lèvres s'étaient entr'ouvertes avec cette expression demi-rêveuse que les primitifs donnaient fréquemment à leurs têtes de vierges. Elle écoutait sonner sur les cailloux le pas ferme de ce beau garçon aux mains soignées, à la taille bien prise et aux yeux de velours.

Elle s'inclinait davantage pour le suivre plus longtemps dans le sentier en pente. Quand il eut disparu à un tournant, et que le bruit de ses pas se fut amorti dans l'éloignement, elle se rejeta en arrière, assise sur ses talons; et, les bras croisés sur sa poitrine d'adolescente, elle resta immobile dans la lampée de soleil qui la baignait tout entière.

Les rayons presque perpendiculaires faisaient pétiller ses cheveux roux comme s'ils eussent été chargés d'étincelles électriques. Le ciel, débarrassé des nuées du matin et devenu tout bleu, brasillait. L'air était presque aussi brûlant qu'en été, et là où la terre était nue, il en sortait une chaude vapeur transparente, à travers laquelle les troncs d'arbres et les brins d'herbe semblaient trembloter dans une silencieuse ondulation. Déjà roussies, les fougères exhalaient à l'entour une odeur de cassis mûrs. La forêt était pleine de bruissements sourds: crépitements de faînes tombantes, serpentements de couleuvres ou d'*orvets* dans les feuilles sèches, grignotements d'écureuil rongeant une noisette ou de mésange épluchant une branche moussue...

Denise, les paupières mi-closes, essayait de reconstituer par le souvenir la figure de ce jeune homme, qui avait traversé comme une apparition les feuillées encore remuées de son passage. De temps en temps, elle rouvrait les yeux, les emplissait de soleil; puis, quand elle était éblouie au point de ne plus voir les objets que cernés d'un cercle d'azur foncé, elle refermait ses paupières et ruminait de nouveau ses souvenirs. Un doux meuglement de vache dans les prés la réveilla de cette extase. A côté d'elle, un petit lézard vert s'était étalé sur les ronces et s'enivrait de lumière. Elle aspira longuement l'odeur des regains qui montait de la prairie, secoua sa chevelure brûlante et chercha un coin d'ombre sous les noisetiers. Elle s'y traîna paresseusement sur les genoux, se tapit sous la ramée, puis, arrachant à pleines mains des poignées d'herbe fraîche, elle referma les yeux et se renversa tout de son long sur la pelouse dans l'attitude abandonnée d'un jeune animal qui sommeille...

Pendant ce temps Francis regagnait d'un pied leste son auberge d'Auberive. Il y secouait la poussière de la route, procédait à sa toilette et s'attablait affamé devant son déjeuner. Quand il se fut rafraîchi et restauré, il passa une redingote et redescendit vers la Mancienne. Il entra sans se faire annoncer dans le petit salon, où il surprit Mme Lebreton debout sur le perron du jardin, regardant la route et épiant l'arrivée du courrier.

— Quoi! c'est vous? s'écria-t-elle, surprise et joyeuse, la voiture n'est pas encore passée; comment donc êtes-vous venu?

— A pied, répondit Francis; je n'ai pas eu la patience d'attendre le second départ.

Elle lui prit les mains. Elle l'examinait en souriant, et le jeune homme à son tour l'enveloppait d'un long regard plus calme et plus attentif, s'étonnant de la trouver moins jeune qu'au jour où il l'avait quittée. Pourtant elle n'avait pu s'envieillir en une quinzaine. Peut-être était-ce la lumière crue du jardin qui accentuait traîtreusement les fils argentés de la mèche blanche plantée au milieu des cheveux bruns de la veuve, et marquait davantage ces petites rides aux coins des paupières, ces menus points noirs tavelant les ailes du nez comme les piqûres d'une pêche mûrie?

Il se hâta de l'entraîner dans la pénombre du petit salon. Il lui enlaça la taille avec l'un de ses bras, l'attira vers lui, et la baisant sur les yeux:

— Chère, lui dit-il, mon père sera ici lundi, et mardi nous serons mari et femme.

— Ah! s'écria-t-elle en se serrant bien fort contre lui, il me tarde que tout soit fini!... Vous ne vous doutez pas des misères qu'on m'a faites ici depuis les publications. Tout le pays s'est tourné contre moi. On dirait, ma parole, qu'en vous épousant je frustre ces gens-là de je ne sais quelles espérances!... Il n'est pas d'avanies dont ils ne m'aient accablée. Chaque matin, je trouve sur les murs du parc des inscriptions injurieuses ou des plaisanteries grossières, crayonnées au charbon. Le juge de paix, qui me convoitait sans doute, me donne tort dans mes discussions avec les paysans qui empiètent sur mes champs. Le curé se permet contre moi des allusions perfides en pleine chaire, et les dames de la poste me tournent le dos... Oh! continua-t-elle, en essuyant des larmes qui roulaient dans ses yeux, les vilaines gens et l'odieux village!... Je n'y mettrai plus les pieds dès que nous serons mariés... Nous irons habiter, à Rouelles, l'ancien château qui m'appartient en propre, et où les ouvriers travaillent déjà à notre installation... J'en ai assez, de la Mancienne et d'Auberive!... N'est-ce pas votre avis?

Involontairement Francis s'était rembruni. Cette propriété de la Mancienne, si agréablement située et si confortable, allait donc lui échapper avant qu'il eût pu en jouir, et ce serait là un des premiers effets de ce mariage qui lui faisait tant d'envieux! L'idée de s'enterrer à Rouelles, dans un vieux château perdu à la lisière des bois, lui souriait médiocrement. Néanmoins il s'était promis de ne pas se laisser dominer par des considérations matérielles; il mettait son amour-propre à paraître complètement désintéressé, et il fit contre fortune bon cœur.

— Chère Adrienne, répondit-il, je tiens pour sage et excellent tout ce que vous déciderez, et je vivrai heureux partout où nous serons ensemble.

Elle le fit asseoir sur le divan et se blottit près de lui, les mains dans ses mains.

— Parlons d'autre chose, murmura-t-elle, parlons de vous!... Êtes-vous content de votre voyage? qu'a dit votre famille en apprenant vos projets?

— Ma famille a été enchantée... ma mère a dû vous écrire; elle a pleuré de joie et elle regrette que sa mauvaise santé ne lui permette pas de venir vous embrasser.

— Ainsi on ne vous a fait aucune objection?

— Aucune.

(A suivre.)